

Rapport d'activité

2025

afnic

Internet
made in France



● Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Éditorial..... | 5 |
| 1. Faits marquants | 10 |
| 2. Chiffres clés 2025 | 17 |
| 2.1. Indicateurs d'activité..... | 17 |
| 2.2. Indicateurs financiers..... | 19 |
| 2.3. Indicateurs RSE | 19 |
| 3. L'Association, mission et rôle..... | 22 |
| 4. Positionnement et environnement..... | 24 |
| 4.1. Le marché mondial des noms de domaine en 2025..... | 24 |
| 4.2. Le marché français en 2025 | 27 |
| 5. Enjeux de souveraineté et numérique responsable | 29 |
| 6. Activité et performance globale..... | 31 |
| 6.1. Évolution du .fr..... | 31 |
| 6.2. Les extensions géographiques et de marques | 32 |
| 6.3. Chiffre d'affaires du .fr | 35 |
| 6.4. Chiffres d'affaires autres activités..... | 37 |
| 6.5. Les charges opérationnelles..... | 40 |

| | |
|--|-----------|
| 6.6. Les autres postes de charges..... | 42 |
| 6.7. La présentation des comptes par activité | 45 |
| 6.8. Les engagements financiers de la convention État-Afnic..... | 47 |
| 6.9. Répartition des investissements 2025..... | 48 |
| 6.10. L'évolution des effectifs..... | 49 |
| 6.11. La trésorerie | 50 |
| 6.12. Les fonds associatifs de l'Afnic..... | 51 |
| 6.13. Résultats financiers (synthèse)..... | 52 |
| 6.14. Performance technique | 52 |
| 6.15. Performance Service Client..... | 54 |
| 6.16. Performance en matière de lutte contre les abus..... | 55 |
| 7. Innovation et partenariats | 60 |
| 7.1. Le DNS..... | 60 |
| 7.2. <i>Blockchain</i> | 61 |
| 7.3. La cybersécurité et la lutte contre les abus | 61 |
| 7.4. L'impact environnemental du numérique..... | 63 |
| 7.5. La cryptographie post-quantique | 65 |
| 7.6. L'Internet des Objets..... | 65 |
| 8. Gouvernance et Association..... | 67 |
| 8.1. Gouvernance de l'Association..... | 67 |
| 8.2. Gouvernance d'internet..... | 74 |
| 8.3. Éthique et transparence..... | 80 |
| 8.4. Gestion des risques..... | 81 |

| | |
|--|------------|
| 9. Enjeux RSE intégrés | 86 |
| 9.1. Environnement | 86 |
| 9.2. Performance environnementale..... | 88 |
| 9.3. Performance sociale..... | 97 |
| 9.4. Impact sociétal | 102 |
| 10. Synthèse de la performance | 108 |
| 11. Perspectives..... | 110 |
| 12. Glossaire | 112 |
| 13. Annexes financières | 114 |
| 14. Annexes : Données détaillées des graphiques..... | 116 |
| 15. Annexes : Fiches des projets de Louchats et Cléden-Poher..... | 123 |
| 16. Annexes : Bilan biodiversité Afnic 2025..... | 127 |



Éditorial

Par André Schwob, Président
de l'Afnic

UNE AFNIC SOLIDE POUR UN INTERNET FRANÇAIS RÉSILIENT ET RESPONSABLE

Je suis heureux de pouvoir partager avec vous le rapport d'activité de l'Afnic pour l'année 2025. Élu Président de notre association en juin 2025, j'ai pu mesurer l'implication des administratrices et administrateurs, des membres et des équipes pour faire de l'Afnic un lieu de dialogue, de construction de consensus et d'innovation.

Mais ce qui frappe le plus me semble-t-il dans l'activité de l'Afnic et de ses membres, c'est un attachement permanent à l'excellence opérationnelle et la volonté de faire de l'Office d'enregistrement du .fr un pôle de stabilité, de transparence et d'efficacité au service d'un internet ouvert et de la souveraineté numérique française.

Comme vous pourrez le constater, tout autant du point de vue budgétaire qu'opérationnel, l'année 2025 aura été riche en succès et aura permis une consolidation de nos moyens, au service d'une ambition réaffirmée dans notre nouvelle stratégie triennale, adoptée en novembre dernier.

Dans un paysage politique, géopolitique et technologique changeant, où chaque jour apporte son lot de nouvelles incertitudes, de changements de cap, de menaces nouvelles notamment du côté de la cybersécurité, et d'annonces de changements radicaux de paradigmes portés par la « révolution » de l'intelligence artificielle, notre rôle est de proposer un espace internet stable, prévisible et transparent. Non pas comme isolé des fracas du monde dans une bulle de certitudes et une forme de conservatisme, mais comme un outil plastique et résilient permettant à chacune et chacun de saisir les opportunités offertes par l'économie numérique, tout en se protégeant des dérives et des dangers qui peuvent y avoir cours.

C'est pourquoi notre association met l'accent sur quatre priorités :

- Conforter le dynamisme commercial du .fr pour en faire un outil d'autonomie et de souveraineté numériques françaises ;
- Affirmer l'Afnic comme registre internet de référence en Europe pour un internet sûr, sécurisé et limitant les abus ;
- S'appuyer sur le modèle multi-acteurs de l'Afnic pour un internet sobre, solidaire et responsable ;
- Affirmer la dimension centre de ressources et d'expertises de l'Afnic en développant les compétences des collaboratrices et collaborateurs et les capacités techniques et organisationnelles de l'association.

C'est ainsi que l'on voit que chaque action concourant au renforcement de la solidité de notre association et au développement de ses services s'inscrit dans une mission plus large, qui va bien au-delà de notre volonté, bien légitime, de conforter l'Afnic. Cette mission, dont tout dans l'actualité présente conforte la

pertinence, est d'œuvrer pour une souveraineté numérique française et un internet ouvert techniquement, sans barrière à l'entrée, responsable et économe des ressources. Un internet durable en fin de compte.

Au fil des pages qui suivent, vous trouverez pléthore d'illustrations de ces actions engagées et pour beaucoup d'entre elles réalisées en 2025. Je voudrais, pour terminer, en citer trois qui me semblent à bien des égards symboliques de notre activité et représentent des jalons importants pour notre association.

- **En 2025, l'Afnic s'est positionnée sur les appels d'offre lancés par l'État concernant la gestion des extensions de premier niveau relatives aux territoires ultramarins.**

Sa proposition est celle de la continuité territoriale, pour les tarifs, les droits des titulaires, la sécurité. La qualité des extensions ultramarines doit, en tous points, être aussi forte que celle de l'extension majeure qu'est le .fr. Mais notre proposition est aussi de décliner, territoire par territoire, les programmes d'accompagnement à la transformation numérique des entreprises et de sensibilisation des utilisateurs. Elle vise enfin à soutenir le développement d'écosystèmes locaux de bureaux d'enregistrement. À l'heure où j'écris ces lignes, je suis heureux de partager la fierté des équipes de l'Afnic après que l'État nous ait attribué la gestion de l'ensemble des extensions pour lesquels nous avons candidaté. C'est un pas supplémentaire vers l'autonomie et la souveraineté numérique françaises, partout où la France est présente.

- **Au-delà de son rôle d'office d'enregistrement, l'Afnic offre des services d'opérateur technique de registre pour des tiers privés ou publics qui désirent exploiter leur propre extension de premier niveau.**

C'est le cas, par exemple, du .bzh breton, ou du .leclerc. Ou encore du .paris pour lequel la ville de Paris nous a renouvelé sa confiance en 2025. Une nouvelle opportunité d'ouverture d'extensions de ce type a été lancée par l'ICANN, et l'Afnic s'y est préparée depuis plusieurs années, et plus particulièrement en 2025. Elle a fait connaître cette opportunité à plusieurs dizaines d'entreprises françaises, proposé une offre compétitive et sérieuse, signé de nombreux partenariats avec les leaders européens et internationaux de ce marché pour se positionner comme un acteur technique de référence et accompagner les dossiers de candidature des entreprises et collectivités qui souhaitent se lancer. C'est ainsi que l'Afnic a pu faire valider son offre technique d'opérateur technique de registre par l'ICANN, en étant parmi les premières du monde à obtenir ce label nécessaire au dépôt de candidatures. C'est également pour cette raison que nous avons, en juillet 2025, pu étendre le périmètre de notre certification 27001 à l'ensemble des extensions de premier niveau opérées par l'Afnic, et non uniquement au .fr et aux extensions ultramarines. Forte de ces garanties techniques reconnues nationalement et internationalement, l'Afnic accompagne en ce moment même plusieurs candidats français, européens et internationaux, aussi bien institutionnels que privés, dans cette aventure des nouvelles extensions génériques.

- À l'Afnic, nous considérons que la sobriété d'internet et la solidité des acteurs qui le font fonctionner est une nécessité.

L'internet résilient, ce n'est pas qu'une formule, c'est un défi quotidien que relève notre association. Pour ce faire, la démarche RSE de l'Afnic est à la fois transversale et très englobante. Articulée autour des exigences de la norme ISO 26000, elle touche tous les aspects organisationnels, de gouvernance, et opérationnels de l'Afnic.

Le présent rapport d'activité en est d'ailleurs une illustration. Rapport intégré, car il intègre les exigences RSE à l'activité, sa présentation évolue par rapport aux années précédentes afin de mieux mettre en valeur les éléments objectifs de performance dans tous les aspects de notre activité. Il décline la présentation de nos actions selon un modèle compatible avec les exigences RSE imposées aux grandes entreprises, dans une démarche volontaire et assumée de conformité qui va au-delà des exigences légales. C'est l'attente de nos parties-prenantes que de pouvoir s'assurer que l'Afnic reste exemplaire sur ses politiques environnementales et de responsabilité sociale, et c'est ce qui, je crois, est encore mieux réalisé cette année grâce à la nouvelle présentation de notre rapport d'activité.

Je vous en souhaite bonne lecture.

André Schwob, Président de l'Afnic



1. Faits marquants

JANVIER

L'Afnic lance en partenariat avec IMT Atlantique une chaire de recherche dédiée à la technologie SCHC (Static Context Header Compression).

Cette initiative vise à explorer les potentialités de cette méthode de compression pour optimiser les communications sur internet, en réduisant la consommation énergétique et en améliorant l'efficacité des protocoles.

L'Afnic étend son offre de formations avec la création de la formation Qualiopi « [NIS 2 Lead Implementer](#) », destinée à accompagner les organisations dans leur conformité à la directive européenne NIS 2.

FÉVRIER

L'Afnic et la Fondation Internet Suédoise (registre du .se) publient une nouvelle version de [Zonemaster](#), l'outil de référence pour l'audit technique des noms de domaine. Ce logiciel *open source*, disponible en 7 langues et utilisé pour plus de 250 000 tests annuels, permet d'analyser la configuration d'un domaine via plus de 70 tests basés sur les standards internationaux. Son adoption croissante témoigne de sa reconnaissance au sein de la communauté internationale.

MARS

L'Afnic publie une étude approfondie sur la présence en ligne des professionnels du BTP, mettant en lumière leur maturité numérique.

L'Afnic dévoile son offre « Afnic Registry Services », conçue pour accompagner marques et collectivités territoriales dans le lancement et la gestion de leurs propres extensions internet, dans le cadre de l'ouverture des candidatures pour les nouvelles extensions organisées par l'ICANN en 2026.

AVRIL

Pierre Bonis, Directeur général, est élu membre du Conseil d'administration du CENTR (Council of European National Top-Level Domain Registries).

Le CENTR est l'association des registres européens des domaines de premier niveau nationaux (*ccTLD*). Cette nomination souligne l'engagement de l'Afnic dans la gouvernance de l'internet en Europe et dans le monde.

MAI

L'Afnic accueille à Lyon le CENTR Jamboree, le rendez-vous annuel des membres du CENTR. Pendant trois jours, 250 interlocuteurs internationaux se réunissent pour échanger sur les enjeux stratégiques, techniques et réglementaires de la gestion des ccTLD.

JUIN

André Schwob, Chef du service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGE), au Ministère de l'Économie et des Finances et représentant d'Inria au Conseil d'administration de l'Afnic, est élu président de l'Afnic.

Raft Razafindrakoto, président du NIC .mg (Madagascar) et membre de l'Afnic depuis 2001, est élu au conseil d'administration en tant que représentant du Collège international.

L'Afnic est reconduit par la ville de Paris pour la gestion du .paris, mandat qu'elle exerce depuis 2014. Le nouveau contrat s'élargit désormais à la communication et à la promotion de l'extension.

L'Afnic publie l'édition 2024 de son analyse annuelle « Le marché des noms de domaine dans le monde ».

JUILLET

L'Afnic reçoit le prix TopTech 2025 dans la catégorie Stratégie & RSE, décerné par le magazine L'Informaticien. Ce prix récompense une démarche durable et structurée en faveur d'un numérique plus responsable.

L'Afnic enrichit son catalogue de formations Qualiopi avec « Cybersécurité pour les décideurs », conçue pour offrir aux dirigeants une vision claire et opérationnelle des enjeux de sécurité numérique, des obligations réglementaires et des bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Du 5 au 6 juillet, l'Afnic est partenaire du premier Forum francophone de la gouvernance du numérique et de l'intelligence artificielle organisé à l'initiative de l'OIF.

Du 7 au 11 juillet, l'Afnic est partenaire de l'événement de haut niveau 2025 du SMSI+20, organisé par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

AOÛT

Le projet DECODES (Datacenter Energy Consumption Optimisation by DNS EvaluationS) est retenu par l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) dans le cadre d'un appel à projets. Piloté par l'Afnic, ce projet vise à optimiser la consommation énergétique des *datacenters* en évaluant l'impact du système de noms de domaine (DNS).

L'Afnic publie un nouveau dossier thématique intitulé « Peut-on faire mieux que le DNS ? », qui explore les alternatives à l'architecture actuelle du système de noms de domaine via l'usage de la *blockchain*.

SEPTEMBRE

Un sondage mené auprès des 350 bureaux d'enregistrement accrédités pour les noms de domaine en .fr révèle un taux de satisfaction global de 95 % en 2025, témoignant de la qualité du partenariat et de l'accompagnement fourni par l'Afnic.

Le 25 septembre, les Rencontres juridiques sont placées sous le thème de la détection des abus et de la transparence sur le .fr. Ce RDV annuel organisé par l'Afnic rassemble les experts du droit des noms de domaine et du numérique.

L'Afnic apporte sa contribution à Cybermalveillance.gouv.fr en soutenant la publication d'un [livret « Le numérique, pas de panique ! »](#). Guide pédagogique destiné aux enfants de 9 à 12 ans, il vise à les sensibiliser aux risques d'internet et à leur apprendre à adopter les bons réflexes.

OCTOBRE

Le 15 octobre 2025, le Cercle des .marque, une initiative de l'Afnic, réunit une cinquantaine de participants : entreprises détentrices ou candidates à une extension internet de marque, partenaires et experts. Cette rencontre est l'occasion de présenter le calendrier, les règles, les tarifs et les dernières actualités liées à la prochaine ouverture des dépôts de .marque par l'ICANN.

Les 16 et 17 octobre, l'Afnic co-organise une conférence franco-japonaise sur la gouvernance d'internet avec l'Université Keio X Dignity Center et l'Ambassade de France au Japon. La conférence rassemble plus de vingt intervenants et s'articule autour de cinq sessions complémentaires, explorant la manière dont la confiance peut être instaurée au sein de l'écosystème internet, des fondations techniques aux cadres politiques, avec l'objectif de renforcer la collaboration franco-japonaise sur les technologies émergentes et la gouvernance de l'internet.

NOVEMBRE

Le 14 novembre 2025, la journée du Conseil Scientifique de l'Afnic rassemble une soixantaine de participants autour du thème du quantique et du post-quantique, un sujet stratégique pour l'avenir de la sécurité numérique.

Le Challenge des Bureaux d'enregistrement confirme son succès pour sa deuxième édition. Il mobilise 28 bureaux d'enregistrement, générant 238 posts sur les réseaux sociaux et 35 mini-sites dédiés pour promouvoir les avantages de l'extension .fr.

DÉCEMBRE

La Fondation Afnic pour la Solidarité numérique célèbre son 10^e anniversaire. Le 9 décembre à Paris, 130 invités se réunissent pour fêter une décennie d'action en faveur d'un internet plus solidaire. Depuis son lancement, la Fondation a soutenu plus de 600 projets associatifs, répartis sur l'ensemble du territoire.

Avec près de 13,5 millions d'euros redistribués, elle a financé 700 initiatives.



L'AFNIC DANS LES MÉDIAS EN 2025

En 2025, l'Afnic et ses dispositifs de soutien à la transformation numérique tels que Réussir-en.fr ont donné lieu à 416 retombées dans la presse (papier, web, radio, télévision).

27 interviews ont été données par Pierre Bonis, Caroline Duval-Favre, Marianne Georgelin, Régis Massé, Virginie Navailles, Émilie Turbat, Loïc Damillaville et Stéphane Bortzmeyer.

OPINION. « Cryptographie post-quantique : la transition doit commencer dès maintenant »
Benoît Ampeau
Publié le 21 décembre 2023 à 10:30
Benoît Ampeau rappelle que la menace "store now, decrypt later" impose dès aujourd'hui une transition méthodique vers des mécanismes postquantiques, dont la mise en œuvre demandera des années d'efforts coordonnés au sein de l'écosystème numérique mondial afin de protéger durablement les communications sensibles contre les capacités de calcul futures des ordinateurs quantiques.

LA TRIBUNE

OPINION
Numérique : La souveraineté se joue aussi sur les noms de domaine
En 2026, ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers, l'organisme en charge de la gestion des noms de domaine et des adresses IP) ouvrira une nouvelle fenêtre de candidature pour obtenir sa propre extension de nom de domaine de type « marque » ou « ville ». La précédente remonte à 2012. Autrement dit, c'est un moment rare où une entreprise ou une collectivité locale peut réellement s'approprier une part de l'infrastructure d'Internet

Fondation Afnic : faire du numérique un levier d'équité sociale
Dans un contexte où l'accès aux droits, à la santé, à l'éducation ou à l'emploi est de plus en plus conditionné à la maîtrise du digital, la mission de la Fondation prend tout son sens.
Elle accompagne, chaque année, des dizaines de structures qui placent le numérique au service de l'intérêt général.
Ce soutien se matérialise par plus de 1,5 million d'euros distribués en moyenne chaque année, mais aussi par un accompagnement de terrain, une animation de communauté, et un poud constant de partage d'expérience.

carenews
Le média des acteurs de l'engagement

LE FIGARO
LE FIGARO emploi
Accueil / Actualité de l'emploi / Vie de bureau
Cela fait 25 ans que cette entreprise pratique la semaine de 4 jours et ne changera rien au monde
La centaine de salariés a totalement épousé ce mode de fonctionnement. Moyennant quelques ajustements, le système fonctionne avec efficacité. Explications.
Rendez-vous compte : cela fait 25 ans, pas moins d'un quart de siècle, que l'Association française pour le nommage internet en coopération (AFNIC) s'est mis à la semaine de quatre jours. Alors qu'au Japon, par

« La DSI à l'AFNIC est le cœur de l'usine ! »
RÉGIS MASSÉ
Directeur des Systèmes d'Information AFNIC
CJO EN PARTENARIAT AVEC juthiet steruen CONSULTING FOR GOOD
Société sur O'Donoghue, Spotify, Dailymotion, Orange, Orange Podcast et Apple Podcasts

FONDATION AFNIC
FAIRE DU NUMÉRIQUE UN LEVIER D'ÉQUITÉ SOCIALE

Technologie
Le DNS, un pilier résilient pour l'internet du futur
Par Benoît Ampeau, Directeur Partenariats et Innovation de l'Afnic
Depuis sa création dans les années 1980, le Système de Noms de Domaine (DNS) remplit une mission claire et essentielle : faciliter l'utilisation d'Internet par les humains – plus précisément leur permettre d'utiliser des noms de domaine conviviaux, plus stables dans le temps et facile à retenir pour accéder à différents serveurs, services et applications en ligne.
Si sa mission initiale est restée constante, le protocole n'en est pas pour autant figé. Bien au contraire, le DNS a su évoluer au fil des décennies grâce aux travaux continus de la communauté technique, s'adaptant aux volumes toujours plus élevés d'utilisateurs et de ressources en ligne, ainsi qu'aux transformations des technologies

SiecleDigital



2. Chiffres clés 2025

2.1. Indicateurs d'activité



Avec 4 319 120 noms de domaine enregistrés au 31 décembre 2025, le .fr continue de s'affirmer comme un pilier de la souveraineté numérique française.



853 000 nouvelles créations

Le nombre de nouveaux noms de domaine enregistrés en 2025 est en forte progression (+ 6,3 % par rapport à 2024), propulsant ainsi les créations à un nouveau plus haut historique (853 000) et contribuant à la croissance du stock.



Une croissance de + 2,4 %

La croissance du stock de .fr gagne + 0,4 point en 2025, à +2,4 %, après les années 2020 (impact du Covid, +7,0 %), 2021 (retour progressif à la normale, +5,8 %), 2022 (fin du retour à la normale, +2,9 %), 2023 (essor marqué des créations, +3,4 %) et 2024 (tassement accompagné d'une stabilisation des créations, +2,0 %).



Un taux de maintenance de 82,2 %

Le taux de maintenance du .fr (soit la part des noms de domaine renouvelés d'une année sur l'autre) reste dans la moyenne haute de notre secteur à 82,2 %, malgré la poursuite d'un déclin (82,6 % en 2024, 83,4 % en 2023).



Le .fr est identifié et perçu de manière positive.

- **99 % des TPE/PME déclarent avoir une bonne image du .fr** (32 % bonne, 67 % très bonne).
- **Parmi le grand public, ce taux atteint 97 %** (40 % bonne, 57 % très bonne) et 98 % chez les jeunes (29 % bonne, 69 % très bonne).
- **62 % des TPE/PME ont choisi le .fr comme première extension** (vs 33 % pour le .com), en hausse de + 19 points par rapport à 2024¹.

¹ <https://www.afnic.fr/wp-media/uploads/2026/02/Etude-Afnic-Reussir-Avec-le-Web-2025.pdf>

2.2. Indicateurs financiers



Pour l'année 2025, l'Afnic enregistre une croissance de 4,4 % de son chiffre d'affaires total, qui s'élève à 24 634 478 euros.

Le résultat net comptable est de 2 015 361 euros.

2.3. Indicateurs RSE



Environnement



- Le bilan carbone 2025 s'élève à : 578 tCO₂e (- 1 % par rapport à 2024, - 43 % par rapport à 2018, année de référence).
- L'intensité carbone 2025 est de : 128 gCO₂e par nom de domaine géré (- 3 % par rapport à 2024, - 57 % par rapport à 2018, année de référence).



Social



- L'Index EgaPro (Index de l'égalité professionnelle et représentation équilibrée femmes-hommes) pour 2025 est de 98/100 (99/100 en 2024, 98/100 en 2023).
- Le taux de satisfaction des salariés calculé annuellement suite à une étude de satisfaction indépendante est de 89 % sur l'Afnic comme employeur et de 87 % sur la Qualité de vie au travail.



Sociétal



- La Fondation Afnic pour la solidarité numérique a apporté son soutien à 97 projets pour 1,457 M€.

- Plus de **6 000 jeunes** de 16/25 ans et **26 000 TPE/PME** ont été **sensibilisés aux usages d'internet** via le programme Réussir-en.fr et l'initiative Foliweb.



Gouvernance

- **11 % de chiffre d'affaires ont été investis dans des actions d'intérêt général, dont le financement de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique.**
- **9,1 % de chiffre d'affaires ont été investis dans des projets de R&D, notamment sur des thématiques prioritaires de sécurité et de réduction de l'empreinte environnementale du DNS.**



3. L'Association, mission et rôle

Association à but non lucratif, l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération (Afnic) est l'office d'enregistrement désigné par l'État pour la gestion des noms de domaine en .fr (plus de 4,3 millions de noms de domaine en .fr en 2025). L'Afnic gère également les extensions ultramarines .re (Île de la Réunion), .pm (Saint-Pierre et Miquelon), .tf (Terres australes et antarctiques Françaises), .wf (Wallis et Futuna) et .yt (Mayotte).

L'association, dont l'objet est de favoriser le développement de l'internet en France, s'est dotée d'une gouvernance multipartite associant toutes les parties prenantes de l'internet en France : pouvoirs publics, utilisateurs et secteur privé.

En lien avec l'ensemble de l'écosystème de l'internet en France, **l'Afnic a pour mission de contribuer au quotidien à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations, où la communauté internet française joue un rôle de premier plan.**

L'association assure depuis sa création le transfert, au plan national et international, des connaissances et des savoir-faire acquis et participe aux travaux de standardisation et à la gouvernance d'internet. Cette participation active est

l'occasion de faire rayonner le dynamisme de l'internet français. Notre approche se fonde notamment sur une conviction forte : celle d'un internet au service de tous, d'un bien commun qui doit le rester.

À travers différentes actions – tel que le programme [Réussir-en.fr](#) – l'Afnic participe au développement de l'internet, à la formation et à la sensibilisation à ses usages.

L'Afnic développe aussi des services innovants ainsi que des services techniques de registre pour les entreprises ou territoires qui se dotent d'une extension internet personnalisée. L'Afnic accompagne ainsi .paris, .bzh, .alsace, .corsica, .snf, .mma, .ovh, .leclerc, .total, .museum.

Elle est engagée à assurer de façon continue un haut niveau de performance et de fiabilité, et à gérer le .fr avec une efficacité maximale au service de l'intérêt général : 11 % de son chiffre d'affaires est ainsi affecté à des actions concourant à l'intérêt général dont au minimum 1,3 million d'Euros par an affectés aux actions de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique.

Pour défendre l'intérêt général, l'Afnic protège également son indépendance. L'Afnic ne reçoit aucune subvention de fonctionnement, et œuvre comme une PME. Le financement de l'activité est entièrement assuré par la mise à disposition de ses prestations.



4. Positionnement et environnement

De par sa position d'office d'enregistrement du .fr, l'Afnic étudie avec attention le marché français et le marché mondial des noms de domaine. Les données permettent de mettre en perspective les tendances spécifiques au marché français en comparant les données locales aux données mondiales. Voici les clés de lecture des tendances générales de 2025.

4.1. Le marché mondial des noms de domaine en 2025

Le marché mondial des noms de domaine représente à fin 2025 environ 395 millions de noms de domaine (+ 6,2 % sur 1 an), dont :

- 165 millions de .com (+ 2,9 %) ;
- 34 millions « d'Autres Legacy TLD » (.net, .org, .biz, .info, etc.) (+ 7,0 %) ;
- 54 millions de « nouveaux TLD » créés à partir de 2014 (+ 28,9 %) ;
- 142 millions de ccTLD (extensions dites « géographiques ») (+ 1,9 %).

L'année 2025 voit le marché des noms de domaine croître de 6,2 % contre 1,5 % en 2024 et 3,3 % en 2023. Cette performance est due à un petit nombre d'extensions ayant connu de fortes variations, notamment dans le segment des nTLD.

Le .com se redresse, avec un gain de 2,9 % dû à la fois à une augmentation de ses créations et à une amélioration de son taux de maintenance.

Les nTLD gagnent 3 points de part de marché à 14 %, étant les plus forts contributeurs au solde net avec 12 millions de noms en plus. Les « Autres Legacy » sont en croissance, essentiellement du fait du .info et du .pro.

Les ccTLD progressent dans toutes les régions du monde sauf en Amérique du Nord. Les deux plus dynamiques sont l'Afrique (+ 5,6 %) et l'Amérique latine (+ 4,0 %), l'Asie-Pacifique étant en décélération (+ 3,2 % contre + 4,3 %) et l'Europe est quasiment à l'équilibre, en légère amélioration par rapport à 2024.

En dépit de sa croissance presque nulle en 2025, **l'Europe reste la région où les ccTLD sont les plus florissants** : sur 34 ccTLD de plus de 1 million de noms, 17 sont en Europe, 9 en Asie-Pacifique, 4 en Amérique latine et Caraïbes, 2 en Amérique du nord, 2 en Afrique.

Parmi les segments de nTLD, les Génériques gagnent 30 % en stock et 36 % en créations. Les Communautaires gagnent 3 % en stock et 11 % en créations. Les Géographiques sont en perte de 13 % en stock et de 45 % en créations. Les .marque enfin gagnent 13 % en stock et 80 % en créations.

Le marché des OTR (gestionnaires techniques d'extensions pour compte propre ou pour compte de tiers) est dominé par quelques acteurs dont Identity Digital, GoDaddy et Team Internet sont les trois principaux, avec respectivement 42 % (+ 1 point), 18 % (- 1 point) et 9 % (-) des nTLD en gestion pour des volumes de

noms représentant 14 % (- 3 points), 8 % (- 1) et 48 % (+ 2) de l'ensemble des noms enregistrés dans les nTLD. Ce segment est très concentré avec 69 % des nTLD gérés par les 3 leaders, pour 70 % des noms de domaine déposés dans les nTLD. Le dispositif RSP (*Registry Service Providers*) mis en place par l'ICANN dans le cadre du 2^e Round constitue une barrière à l'entrée tout en précisant la physionomie de ce marché. Ainsi, en France par exemple, seule l'Afnic a pu obtenir ce statut.

L'étude de la répartition des noms de domaine dans les différentes régions ICANN (par pays des titulaires) met en évidence que **les ccTLD sont toujours leaders dans toutes les régions sauf l'Amérique du Nord dominée par le .com.**

Les Autres Legacy et les nTLD restent fortement minoritaires, même en Amérique du Nord où leurs parts de marché sont les plus significatives.

L'échéance à présent connue (30 avril 2026) du début du 2^e Round ICANN peut avoir un impact sur les stratégies des acteurs qui doivent se mettre en ordre de bataille, tout en disposant à présent d'un calendrier fiable. Aucune entrée en bourse ni fusion – acquisition de grande ampleur – n'a été signalée (si l'on excepte les rachats de FairWind Partners et de MarkMonitor réalisés par Com Laude), mais des levées de fonds ont bien lieu pour « muscler » certains acteurs à l'approche de cet événement structurant pour le marché, en particulier par Ethos Capital, holding d'Identity Digital.

En 2025, **les efforts pour relier noms de domaine et identifiants web 3.0 se multiplient**, mais l'annonce de FreeName en 2026 de se recentrer sur les noms de domaine remet en cause la viabilité de ces identifiants. Par ailleurs, les évolutions de Google (remplacement d'AdSense for Domains par RSOC) et l'essor de l'intelligence artificielle bouleversent les modèles économiques, favorisant de

nouveaux paradigmes : les noms de domaine deviennent des « sources d'autorité » et leur création s'automatise dans un cadre contextualisé, selon ce que certains appellent la « *Vibe Coding Revolution* ».

4.2. Le marché français en 2025



L'année 2025 voit les créations de .fr croître de 6,3 % pour atteindre le niveau exceptionnel de 853 000 nouveaux noms de domaine en .fr.

La part de marché du .fr en France s'établit à 40,35 % contre 40,44 % à la fin 2024.

La croissance du stock de .fr en 2025 est de 2,4 % (+ 2 % en 2024). Elle est très légèrement inférieure à celle du marché français en 2025 (2,4 % contre 2,6 %). En regard, la croissance des ccTLD de l'Union européenne (hors .uk) est de + 0,7 % en 2025 (contre + 0,4 % en 2024).

Ces performances s'inscrivent dans une pérennisation de la transformation numérique des TPE/PME. Elle est également due à des bureaux d'enregistrement ayant dynamisé le marché du .fr par leurs actions marketing et commerciales.

Le taux de maintenance a poursuivi son déclin, s'établissant à 82,2 % contre 82,6 % en 2024.

Les dynamiques régionales traduisent toujours un « rattrapage » de certaines régions en termes de croissance, bien que les poids des régions dans le portefeuille de .fr déposés varient peu et soient liés à la présence de centres urbains et économiques importants.

Les .fr déposés par des titulaires situés à l'étranger (Union européenne) continuent à croître, atteignant actuellement 11,9 % du stock et ayant représenté **15,7 % des créations en 2025**.



5. Enjeux de souveraineté et numérique responsable

L'Afnic porte la question de la souveraineté numérique depuis sa fondation en 1997. Opérateur de service essentiel, elle garantit que les infrastructures du .fr, des extensions ultramarines françaises et des nouvelles extensions génériques dont elle a la gestion évoluent dans un environnement 100 % souverain.

Le .fr est souverain et propose au grand public et aux entreprises et organisations françaises une



extension 100 % française, limitant au strict minimum les dépendances technologiques.

Les interfaces techniques et logiciels que l'Afnic met à disposition des bureaux d'enregistrement et des registres clients, sont développés en interne dans le respect des meilleurs standards de sécurité et d'écoresponsabilité, et sont conformes avec les exigences de souveraineté. Les données associées au .fr sont intégralement hébergées sur le territoire national dans des *datacenters* redondants.

L'ensemble du personnel de l'Afnic est localisé en France, y compris les services supports. L'Afnic a pour politique de n'externaliser ses services qu'exceptionnellement, quand les solutions de *cloud* sont imposées par des éditeurs logiciels par exemple, et dans ce cas, exclusivement sur le territoire national ou dans un autre pays de l'union européenne.

Par son action de R&D notamment, l'Afnic s'attache à limiter l'impact carbone de ses activités, comme en témoigne ses résultats environnementaux, et assure la neutralité carbone du .fr.



6. Activité et performance globale

6.1. Évolution du .fr

Le volume de créations est exceptionnel en 2025 puisque le .fr dépasse les 800 000 enregistrements annuels pour la troisième année consécutive et atteint un **niveau record de près de 853 000 créations**, représentant une **hausse de 6,3 %** par rapport à l'année précédente.

Le **taux de maintenance est lui en recul pour s'établir à 82,2 %** contre 82,6% en 2024. Cette baisse est cependant amortie par rapport à l'exercice précédent, du fait d'une nouvelle dynamique d'enregistrements en multi-années portée par de gros acteurs et qui devrait permettre une remontée conséquente en 2026. Les noms déposés en multi-années ont connu une très forte croissance, de 3 % en 2023 à 14 % en 2025, avec une préférence pour l'échéance à 3 ans.

Le recul constaté du taux de maintenance résulte d'une augmentation de 4,3 % des suppressions (contre + 8,4 % en 2024), supérieure à la croissance du stock en 2025 de + 2,4 %. Ce recul reflète également une volatilité plus forte des créations, qui sont renouvelées à 66 % en fin de première année ainsi qu'un contexte

économique marqué par un niveau significatif des défaillances d'entreprises pour la deuxième année consécutive.

Au total, l'augmentation du stock du .fr est de 102 334 noms de domaine ce qui lui permet d'atteindre 4 319 120 .fr au 31/12/2025, soit une croissance de 2,4 %. Ce chiffre reste bien supérieur à la croissance moyenne des ccTLD de l'Union Européenne s'établissant quant à elle à 0,7 %.

La croissance du .fr a cependant été cette fois légèrement inférieure à celle du marché français toutes extensions confondues (2,4 % contre 2,6 %), celle-ci ayant connu une progression sensible (elle était de 1,6 % en 2024) notamment du fait d'un sursaut au deuxième semestre dans la dynamique du .com.

En conséquence, la part de marché du .fr en France s'est consolidée au-dessus des 40 % pour s'afficher 40,35 % à la fin de 2025 (contre 40,44 % en 2024). Cette performance est à nouveau à mettre au crédit de la bonne dynamique des créations en .fr, portée par la préférence pour le .fr de bureaux d'enregistrement *leaders* sur le marché.

6.2. Les extensions géographiques et de marques

En 2025, l'Afnic maintient sa position de *leader* des services techniques de registre sur le marché français et se voit renouveler la confiance de ses clients, suite à de nouveaux appels d'offres. Ainsi la Communauté Territoriale de Corse et la Région Grand Est reconduisent l'Afnic en tant qu'opérateur technique de registre pour le .corsica et le .alsace tandis que la Ville de Paris signe un nouveau marché de concession de services, confiant davantage de prestations aux équipes de l'Afnic pour développer son geoTLD.

En conséquence, le .paris peut être soutenu par davantage d'opérations commerciales avec plus de bureaux d'enregistrement et amorce une hausse de son niveau d'enregistrement au dernier trimestre.

Le .museum poursuit sa croissance au-delà des 1 000 noms de domaine et atteint 1 146 .museum au 31/12/2025.

L'année est par ailleurs marquée par une forte mobilisation de l'Afnic dans la perspective de l'ouverture à candidatures pour l'obtention de nouveaux gTLD auprès de l'ICANN entre avril et août 2026.

Sur le plan technique, l'Afnic candidate au programme de pré-validation des opérateurs techniques de registre (*RSP-RST program*) afin de figurer parmi les opérateurs prêts pouvant être sélectionnés dans le cadre des demandes de nouveaux gTLD.

Sur le plan commercial, l'Afnic multiplie les démarches pour informer et convaincre les entreprises françaises et européennes sur l'opportunité à saisir : contacts directs, partenariats avec des bureaux d'enregistrement et des conseillers en propriété industrielle, *emailings*, webinaires, prises de paroles dans de nombreux événements, publication d'articles et diffusion de *newsletters* spécialisées, interview télévisée, parutions dans la presse, etc. sont autant de leviers mobilisés. Sans oublier, l'évènement annuel du **Cercle des .marque**² qui réunit plus de 50 marques et leurs représentants (bureaux d'enregistrement, CPI, etc.) pour

² <https://www.afnic.fr/produits-services/solutions-de-registre/le-cercle-des-marque/>

échanger sur les opportunités offertes par la prochaine ouverture à candidatures organisée par l'ICANN et en préciser les modalités.



CHRISTOPHER ADIMINGA

Chef de département du
Registre du Nom de
Domaine du Gabon

Agence Nationale des
Infrastructures
Numériques et des
Fréquences
ANINF.ga

« Notre collaboration avec l'Afnic a été marquée par un accompagnement d'une grande qualité, alliant expertise, proximité et vision.

De la formation préalable à la bascule à l'immersion au sein de votre siège, en passant par les échanges avec vos experts et les réunions de gouvernance, chaque étape a renforcé notre compréhension du cycle de vie du nom de domaine et de l'écosystème des bureaux d'enregistrement.

Cette expérience constitue pour nous un véritable motif de fierté et un socle solide pour l'avenir du .ga. »

6.3. Chiffre d'affaires du .fr

Le chiffre d'affaires du .fr s'élève à 23 258 361 euros.

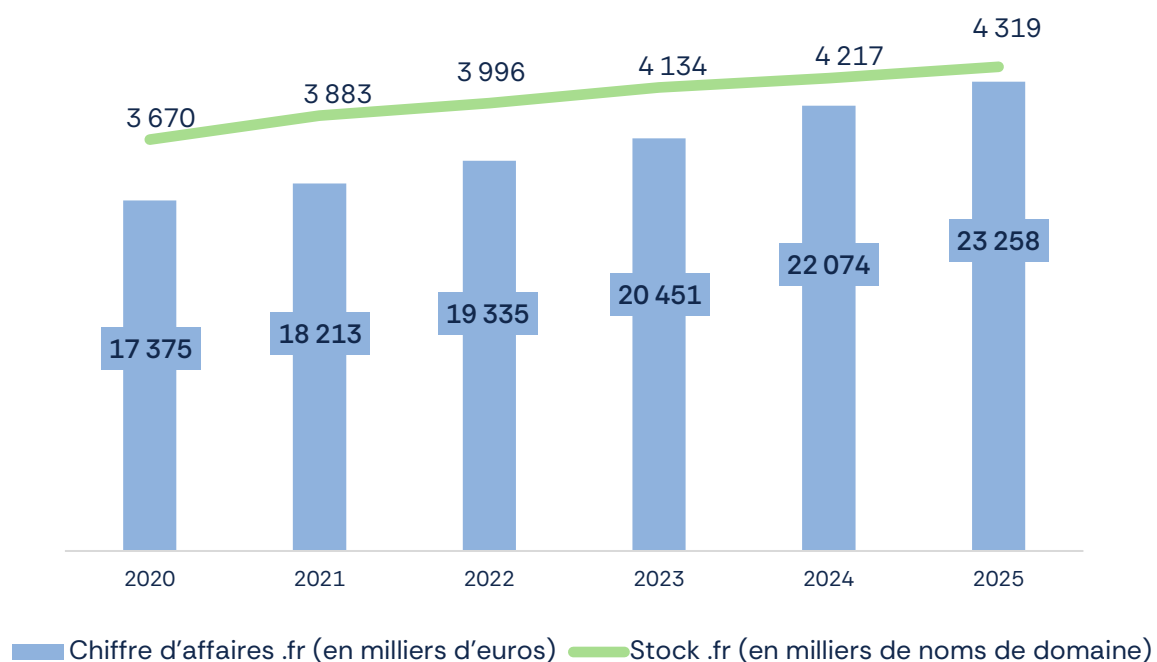
Le chiffre d'affaires du .fr est en augmentation de 5,4 % par rapport à 2024.

Cette hausse résulte de l'augmentation du nombre de créations et de la croissance du stock de noms de domaines fr. Cette augmentation découle également du fait que 2025 est la première année complète au cours de laquelle s'applique la nouvelle tarification du .fr, mise en œuvre depuis le 1^{er} mars 2024 (tarif des opérations égal à 5,07€ contre 4,56€ auparavant, +11,1 %). La meilleure performance du produit « .FR Rush » (+309 750 euros +100 %) contribue aussi à cette augmentation.

Cette amélioration est amoindrie par la baisse du produit issu du projet de sensibilisation des petites entreprises au numérique (« Tous en Ligne Maintenant »), du fait de la fin du projet en milieu d'année 2025 (comme prévu initialement).

Par rapport aux objectifs budgétaires, le chiffre d'affaires du .fr est en augmentation de 2,7 %, du fait essentiellement du dynamisme du produit « .FR Rush » supérieur aux prévisions (+466 000 euros) ainsi que d'un plus grand nombre d'actions de sensibilisation opérées dans le cadre du projet « Tous En Ligne Maintenant ». Le stock de noms de domaine fr est légèrement au-dessus de la prévision budgétaire, à 4 319 120 noms de domaines contre 4 289 351 prévus au budget (+0,7 %).

Chiffre d'affaires .fr et évolution du stock .fr



Chiffre d'affaires .fr et évolution du stock .fr (2020-2025)

Données du graphique « Chiffre d'affaires .fr et évolution du stock .fr (2020-2025) »

6.4. Chiffres d'affaires autres activités

Le chiffre d'affaires total de l'Afnic est de 24 634 478 euros. Il comprend 24 045 978 euros de chiffre d'affaires et 588 500 euros de produit de la subvention³ de la Bpifrance.

Il se décompose ainsi :

- **Chiffre d'affaires du .fr de 23 258 361 euros**, en augmentation de 5,4 % par rapport à 2024.
- **Chiffre d'affaires Ultramarins s'élevant à 357 298 euros**, en hausse de 0,2 % par rapport à 2024.
- **Chiffre d'affaires Opérateur Technique de Registre (OTR), conseil et formation s'élevant à 1 018 819 euros**, en baisse de 12,3 % par rapport à 2024.

Une fois retraités les versements dûs à la Mairie de Paris sur le .paris, ainsi que ceux dûs à Muse Doma pour le .museum, le chiffre d'affaires de l'Afnic s'élève à 24 278 064 euros, en augmentation de 4,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires des extensions ultramarines est en hausse comparé à l'année 2024 (+ 0,2 %) : l'effet défavorable de la baisse du stock de 1,9 % est compensé par l'effet année pleine de la nouvelle tarification mise en œuvre en 2024. Comparé au budget, le chiffre d'affaires s'améliore davantage (+ 4,2 %), du fait d'une avance

³ La subvention Bpifrance relative au projet « Tous en Ligne maintenant », d'un montant de 761 750 euros en 2025, est versée sous forme d'avances et est intégrée au CA en fonction du nombre d'accompagnements actions effectivement réalisés et validés par Bpifrance.

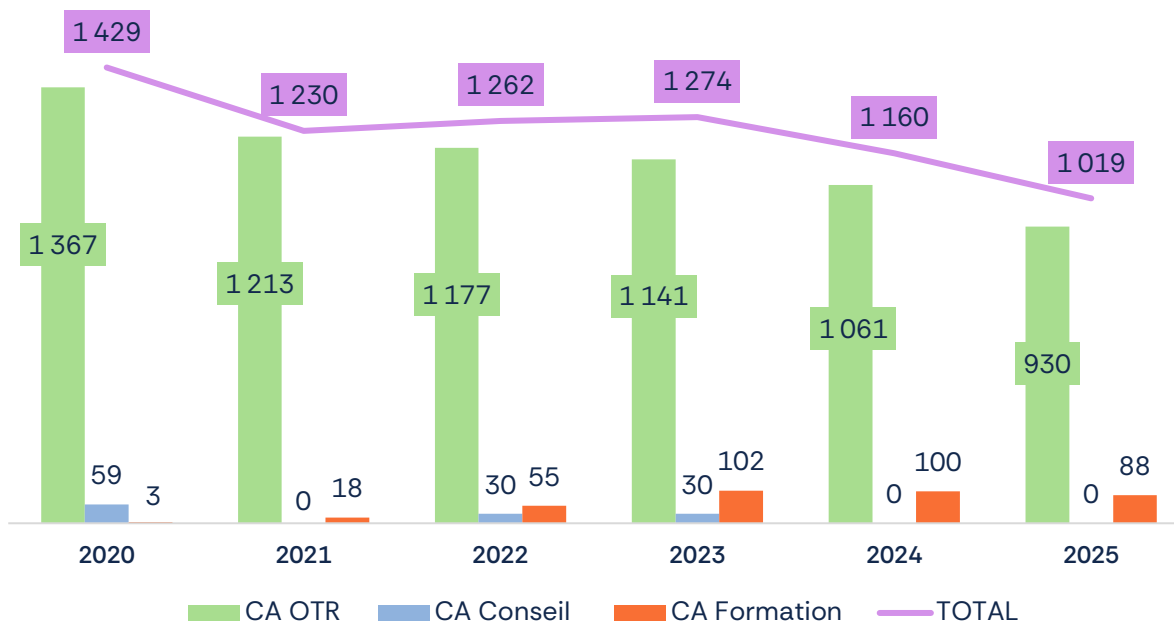
du stock de noms de domaine par rapport à la prévision. Le parc de noms de domaine s'établit à 59 933 au 31 décembre 2025.

Côté activités d'opérateur technique de registre (OTR), l'année 2025 enregistre une baisse de chiffre d'affaires de 12,3 %, du fait du renouvellement de contrats existants à des tarifs plus compétitifs, en préparation du prochain « *round ICANN* », et de la perte de deux clients.

Le chiffre d'affaires OTR est également en dessous des prévisions budgétaires (- 4,3 %) du fait essentiellement du retard de stock sur le .paris et du changement de modèle contractuel.

Les revenus de l'activité Formation sont en baisse de 11 % par rapport à l'année 2024, et atteignent 88 353 euros en 2025. Ils sont inférieurs à la prévision budgétaire de 11 647 euros. La génération de 30 000 euros de revenus par des missions de conseil prévue au budget n'a pas été réalisée.

Chiffre d'affaires par activité (hors .fr et ultramarins) en milliers d'euros



Chiffre d'affaires par activité (hors .fr et ultramarins) en milliers d'euros (2020 à 2025)

Données du graphique « Chiffre d'affaires par activité (hors .fr et ultramarins) en milliers d'euros (2020 à 2025) »

6.5. Les charges opérationnelles

Les charges d'exploitation opérationnelles s'élèvent à 21 647 806 euros, en hausse par rapport à l'année 2024 de 3,1 %.

Ces charges comprennent 331 940 euros de reversement à la Ville de Paris, 21 909 euros à Core, 2 565 euros à Muse Doma et 1 500 019 euros de dotation à la Fondation Afnic.

Les faits marquants sur 2025 sont :

- 1) **Frais de personnel** : en augmentation de 5,0 %, pour un effectif moyen égal à 93,08 au 31/12/25, en hausse de 1,0 %. Cette hausse des frais de personnel s'explique principalement par les embauches réalisées en 2024 et en 2025, ainsi que par les augmentations de salaires octroyées cette année.

Par rapport aux prévisions budgétaires, ce poste est en économie de 2,6 %, du fait de recrutements finalisés plus tardivement que dans la prévision budgétaire et d'une baisse du volume d'heures supplémentaires réalisées.

Au 31 décembre 2025, l'effectif est de 96 collaborateurs inscrits dont 4 contrats de professionnalisation.

- 2) **Dépenses de Communication** : elles sont en forte augmentation (+ 30 %) du fait du financement à hauteur de 237 000 euros de l'organisation du Jamboree du CENTR (*Council of European National Top-level domain Registries*, association qui regroupe tous les ccTLD européens), à Lyon en mai 2025, qui a accueilli 250 personnes.

À cela s'ajoutent les dépenses de communication pour la promotion de l'offre « Afnic Registry Services » de l'Afnic, qui vise à conquérir de nouvelles extensions de marques ou de nouvelles extensions géographiques en tant qu'Opérateur Technique de Registre.

Ces dépenses sont en revanche inférieures à la prévision budgétaire, car les achats média prévus (émission « Connecte Ta Boîte ») n'ont pas été réalisés.

3) **Dépenses techniques et informatiques** : elles sont en hausse de 5,8 % par rapport à 2024, du fait de la mise en œuvre de projets informatiques internes qui a nécessité de recourir à de la prestation externe (migration Windows 11, changement de messagerie, outil d'intelligence artificielle), et de la création d'un nouveau site DNS à Lille.

Par rapport au budget, les dépenses techniques et informatiques réalisées sont inférieures de 10,7 % du fait du non démarrage du projet NIS 2 (transposition retardée), du report d'acquisition de matériel en vue d'une diminution de la dépendance à VMWare, et de renégociations favorables de contrats.

4) **Dépenses de partenariat** : elles ont également augmenté (+ 94 %), du fait de la concrétisation de nouveaux partenariats le plus souvent d'intérêt général (GIP Acyma par exemple). Ces dépenses sont également supérieures au budget (+ 72 %), pour les mêmes raisons.

Enfin, les **charges liées au projet « Tous En Ligne Maintenant »** : elles sont en baisse significative par rapport à 2024, du fait de l'arrêt programmé du projet au 31 mai 2025. Leur montant est à rapprocher du produit de la subvention du même nom pour un solde très proche de zéro, l'Afnic ayant un rôle d'interface financière entre la BPI et les opérateurs de formation. Ces

dépenses sont supérieures au budget de 32 % du fait d'un volume d'accompagnements actions réalisé supérieur à la prévision budgétaire.

Le résultat d'exploitation 2025 s'établit à **2 986 672 euros**⁴ supérieur de 390 868 euros (15 %) à celui de 2024 et supérieur de 1 662 930 (126 %) à celui du budget.

6.6. Les autres postes de charges

6.6.1. Participation et intéressement

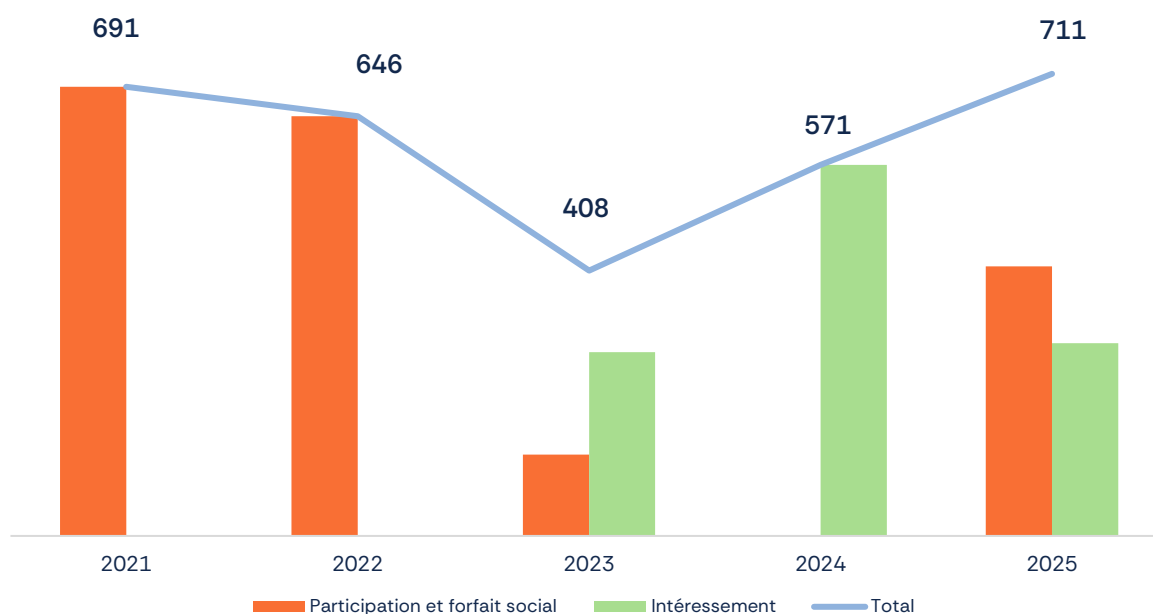
Sur la base du résultat 2025 les collaborateurs de l'Afnic bénéficieront d'une participation et d'un intéressement.

Le montant de la participation et du forfait social associé est de 414 509 euros.

Le montant de l'intéressement est de 296 445 euros. Il résulte de la signature d'un accord d'intéressement signé en 2022.

⁴ L'écart de 69 085€ avec le résultat d'exploitation figurant dans les comptes annuels s'explique par le retraitement du poste « forfait social », comptabilisé en charges d'exploitation dans les comptes annuels et retraité dans la comptabilité de gestion en « participation » pour une meilleure appréciation de la charge globale de participation.

Évolution du niveau de participation (et forfait social) et d'intéressement sur les 5 dernières années (en milliers d'euros)



Évolution du niveau de participation (et forfait social) et d'intéressement sur les 5 dernières années (en milliers d'euros)

Données du graphique « Évolution du niveau de participation (et forfait social) et d'intéressement sur les 5 dernières années (en milliers d'euros) »

6.6.2. Impôt société et crédits d'impôt

CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE & INNOVATION

L'année 2025 permet de générer un crédit impôt recherche de 126 518 euros et un crédit d'impôt innovation de 7 303 euros, soit un total de 133 821 euros.

CRÉDIT IMPÔT FAMILLE

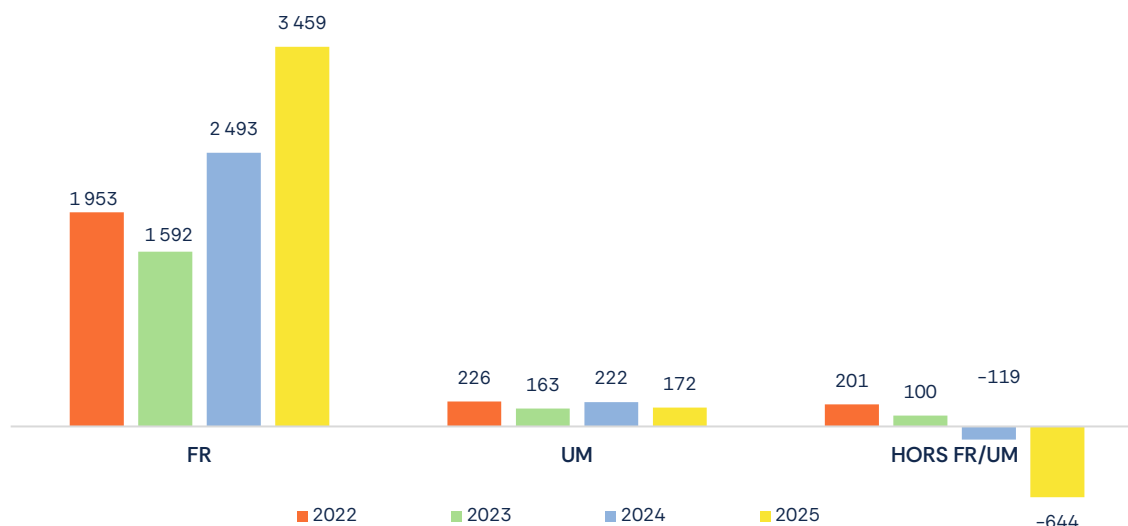
L'Afnic poursuit sa politique familiale par la réservation de berceaux au sein d'une crèche d'entreprise dans le but d'offrir aux salariés concernés, homme ou femme, un meilleur équilibre entre les temps de vie personnels et professionnels.

Ce dispositif permet de bénéficier du crédit impôt famille associé qui au titre de 2025 représente 27 718 euros.

Ces crédits d'impôt s'imputent sur le montant de l'impôt des sociétés de l'Association qui ressort à 615 374 euros.

6.7. La présentation des comptes par activité

Résultat d'exploitation par activité (en milliers d'euros)



Résultat d'exploitation par activité (en milliers d'euros)

Données du graphique « Résultat d'exploitation par activité (en milliers d'euros) »

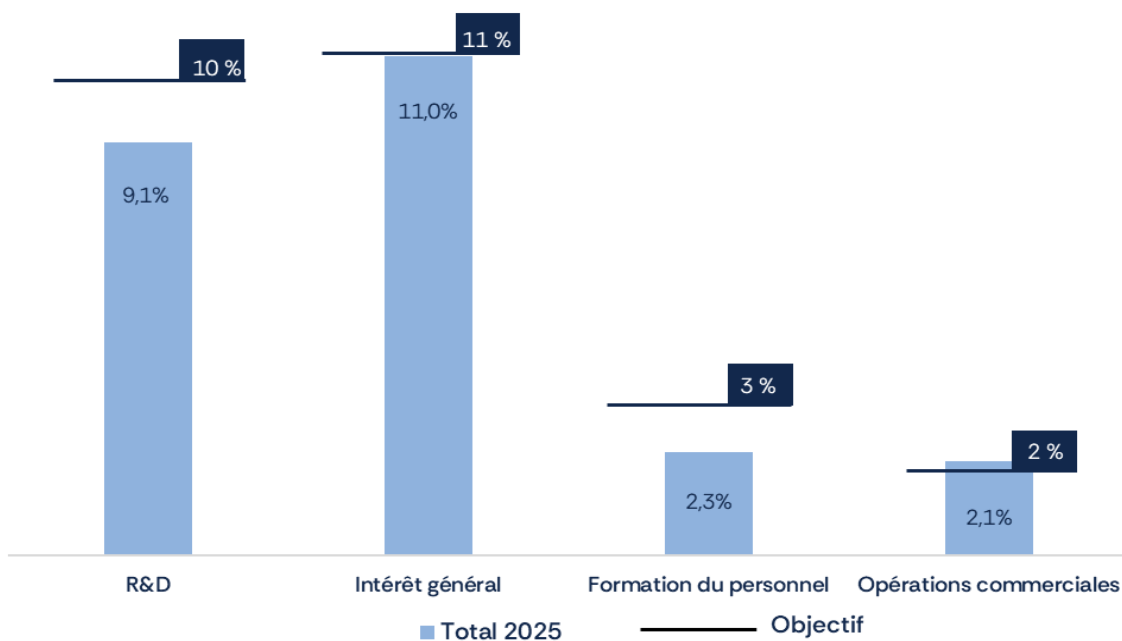
- Le résultat d'exploitation du .fr progresse de 965 812 euros/+ 39 %, soit plus que celui l'Afnic (+ 15 %) car il bénéficie d'une croissance du chiffre d'affaires supérieure (5,4 % contre 4,4 %) et d'une augmentation des charges un peu en deçà (1,1 % contre 3,1 %).
- Le résultat d'exploitation UM diminue en revanche de 50 338 euros, soit – 23 %, conséquence de la stabilité de son chiffre d'affaires avec en parallèle des charges qui augmentent de 38 %.

- Le résultat d'exploitation Hors .fr/UM est déficitaire à - 643 897 euros, du fait de coûts liés au démarrage du projet « Afnic Registry Services », et d'un chiffre d'affaires OTR en baisse. L'activité Formation est tout juste à l'équilibre.

6.8. Les engagements financiers de la convention État-Afnic

Les engagements financiers de la convention État-Afnic sont majoritairement tenus. La convention État-Afnic qui a pris effet le 1^{er} juillet 2022 pour une durée de 5 ans, énumère les engagements de l'Afnic, dont la plupart peuvent se vérifier au travers de l'arrêté des comptes.

Engagement financier de la convention État-Afnic



Engagement financier de la convention État-Afnic

Données du graphique « Engagement financier de la convention État-Afnic »

Les engagements financiers de l'Afnic portent sur des montants minimums à investir dans des actions de R&D, d'intérêt général, de formation du personnel et dans des opérations commerciales.

Les dépenses de R&D sont en légère hausse (+77 951 euros/+ 4 %), du fait de celle des frais de personnel affectés à la R&D : effet année pleine des embauches de 2024 mais aussi augmentation du temps passé par des collaborateurs sur les projets de R&D. Cette augmentation permet d'atteindre un niveau de dépenses de R&D égale à 9,1 % du chiffre d'affaires fr, soit en deçà de l'objectif de 10 %, qui doit s'évaluer sur la durée totale de la convention.

Les dépenses de formation sont légèrement en deçà de l'objectif, du fait de nombreux reports de formation et d'indisponibilité des collaborateurs au T4.

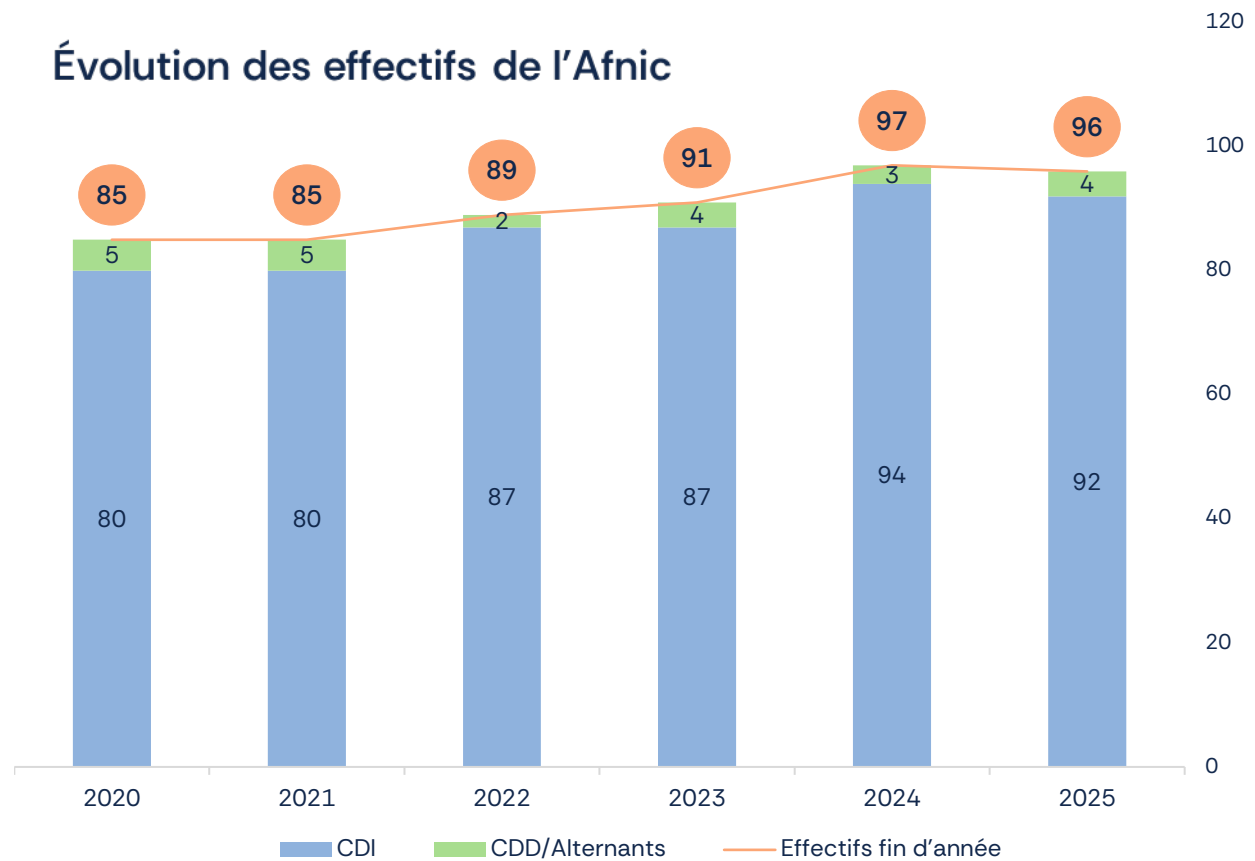
Les engagements relatifs aux dépenses investies en actions d'intérêt général et en opérations commerciales sont tenus, et même légèrement dépassé pour les opérations commerciales.

6.9. Répartition des investissements 2025

- Les investissements 2025 relatifs à l'aménagement des locaux s'établissent à 48 400 euros. Ils ont baissé significativement par rapport à 2024, qui était l'année de l'emménagement avec des travaux complémentaires à réaliser.
- Les investissements informatiques réalisés en 2025 sont légèrement supérieurs à ceux de 2024. En 2025, les achats informatiques ont visé essentiellement des achats de matériels utiles au renouvellement de nos infrastructures et au renforcement de la sécurité et de la fiabilité de notre système d'enregistrement.

6.10. L'évolution des effectifs

L'année 2025 se clôture avec un effectif de 96 collaborateurs, soit 1 collaborateur de moins qu'à fin 2024 (5 arrivées pour 6 départs).



Évolution des effectifs de l'Afnic (en nombre de salariés)

Données du graphique « Évolution des effectifs de l'Afnic (en nombre de salariés) »

6.11. La trésorerie

La trésorerie a retrouvé son niveau d'avant l'acquisition de notre bien immobilier. Le montant des liquidités s'établit à 22 239 005 euros, soit en augmentation de 4 445 430 euros. Cette hausse résulte de celle du tarif des opérations sur noms de domaines en .fr et ultramarins opérée en mars 2024, ainsi que de la part plus importante des créations « multi années ».

Il est redevenu quasiment équivalent à celui constaté au 31 décembre 2022, soit l'année précédant l'achat des nouveaux locaux de l'Afnic, qui s'élevait à 22 376 586 euros.

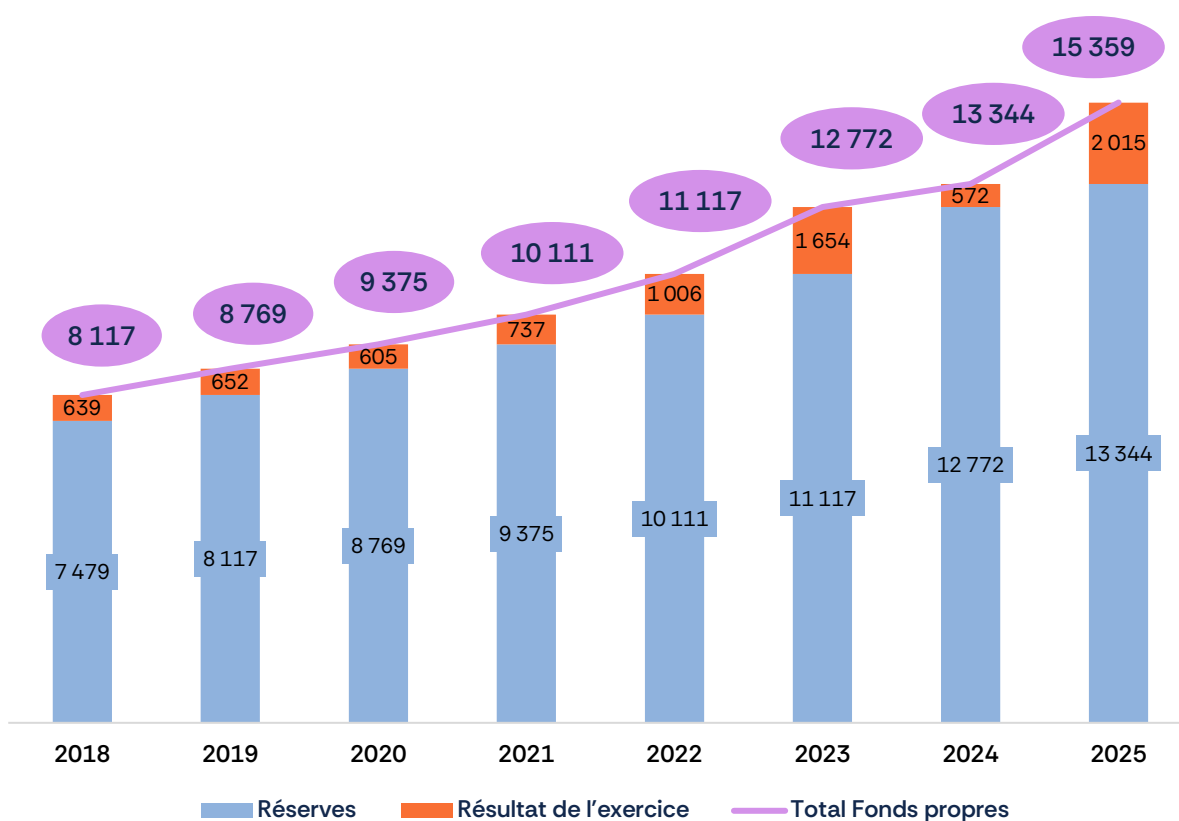
Il comprend la créance auprès de la Fondation Afnic pour 2 972 867 euros (représentant les montants des deux derniers exercices).

La trésorerie excédentaire est placée sur des livrets ou comptes à terme dédiés aux associations. Rémunérés entre 2 et 4 %, ils permettent à l'Afnic de disposer d'un placement sans risque et d'une épargne disponible à tout moment.

6.12. Les fonds associatifs de l'Afnic

Après affectation du résultat comptable bénéficiaire de l'année 2025 de 2 015 361 euros, les fonds associatifs se présenteront comme suit (en milliers d'euros) :

Évolution du fonds associatif (en milliers d'euros)



Évolution du fonds associatif (en milliers d'euros) (2020 à 2025)

Données du graphique « Évolution du fonds associatif (en milliers d'euros) (2020 à 2025) »

Les fonds associatifs fin 2025 permettent de couvrir plus de 18 mois de frais de personnel et de locations d'hébergement en *data center*.

6.13. Résultats financiers (synthèse)

Les très bons résultats de l'année 2025 valident la pertinence des choix stratégiques opérés par le passé, et notamment celui de l'achat de nos locaux. Ils permettent de consolider les fonds associatifs de l'Afnic et de soutenir les priorités de la nouvelle stratégie 2026-2028, à savoir :

- Conforter le dynamisme commercial du .fr pour en faire un outil d'autonomie et de souveraineté numériques française.
- Affirmer l'Afnic comme registre internet de référence en Europe pour un internet sûr, sécurisé, et limitant les abus.
- S'appuyer sur le modèle associatif et multi-acteurs de l'Afnic pour un internet sobre, solidaire et responsable.
- Affirmer la dimension centre de ressources et d'expertises de l'Afnic en développant les compétences des collaboratrices et des collaborateurs et les capacités techniques et organisationnelles de l'association.

6.14. Performance technique

En 2025, l'Afnic parvient de nouveau à atteindre ses objectifs élevés en matière de résilience et de qualité de service. La résolution pour les extensions gérées par l'Afnic fonctionne parfaitement sans interruption ou ralentissement de service. Les services d'enregistrement, d'annuaire affichent également des performances très élevées.

INDICATEURS DE PERFORMANCE TECHNIQUE EN 2025 :

| Volet technique | Indicateur | Objectif | Moyenne |
|--------------------------|--|----------|----------|
| Service DNS | Disponibilité globale | 100,00 % | 100,00 % |
| Service DNS | Disponibilité des serveurs de noms en IPv4 / UDP | 99,00 % | 99,88 % |
| Service DNS | Disponibilité des serveurs de noms en IPv4 / TCP | 99,00 % | 99,62 % |
| Service DNS | Disponibilité des serveurs de noms en IPv6 / UDP | 95,00 % | 99,82 % |
| Service DNS | Disponibilité des serveurs de noms en IPv6 / TCP | 95,00 % | 99,58 % |
| Service DNS | Service de résolution DNS en UDP en moins de 250 ms | 95,00 % | 99,99 % |
| Service DNS | Service de résolution DNS en TCP en moins de 750 ms | 95,00 % | 99,99 % |
| Service DNS | Temps de mise à jour des serveurs DNS en moins de 60 minutes | 95,00 % | 100,00 % |
| Service d'enregistrement | Disponibilité du service de création de noms de domaine | 99,40 % | 100,00 % |
| Service d'enregistrement | Traitement des opérations de création de nom de domaine dans un délai inférieur à 3 secondes | 95,00 % | 100,00 % |
| Service d'enregistrement | Traitement des dossiers avec autorisation dans les 2 jours ouvrés | 95,00 % | 100,00 % |
| Service d'enregistrement | Nombre moyen de rechargement quotidien de la zone | 140 | 140,72 |
| Service d'annuaire | Disponibilité du service de consultation des noms de domaine (Whois) | 99,40 % | 99,93 % |
| Service d'annuaire | Réponse au service de consultation Whois en moins de 500 ms | 99,40 % | 99,79 % |
| Service d'annuaire | Disponibilité du service de consultation des noms de domaine (RDAP) | 99,40 % | 99,97 % |
| Service d'annuaire | Réponse au service de consultation RDAP en moins de 3 secondes | 99,40 % | 100,00 % |

6.15. Performance Service Client

L'Afnic affiche des performances très satisfaisantes dans la gestion de son réseau de distribution.

INDICATEURS DE PERFORMANCE SERVICE CLIENT EN 2025 :

| Indicateur | Objectif | Moyenne |
|---|----------|-----------|
| Prise en charge des appels des bureaux d'enregistrement en moins de 3 minutes | 90,00 % | 98,02 % |
| Prise en charge des requêtes en moins de 3 jours ouvrés | 100,00 % | 100,000 % |
| Prise en charge des requêtes en moins de 2 jours ouvrés | 90,00 % | 99,89 % |
| Prise en charge des requêtes dans la journée | 85,00 % | 99,09 % |
| Réponses qualifiées dans un délai de 48 heures ouvrées | 90,00 % | 99,89 % |
| Annonce des opérations de maintenance technique 10 jours avant l'opération | 100,00 % | 91,67 % |
| Information publiée dans un délai de 1 heure en cas d'incident perturbant des services essentiels | 100,00 % | 100,00 % |

6.16. Performance en matière de lutte contre les abus

Extension internet nationale, le .fr est perçu depuis ses débuts comme une zone de confiance par ses utilisateurs.

Notre approche du traitement des abus a un triple objectif :

- 5) maintenir la confiance des utilisateurs du .fr dans l'extension nationale ainsi que dans les extensions ultramarines dont l'Afnic a la gestion ;
- 6) faire cesser dans un bref délai et efficacement les abus de certains titulaires de noms de domaine, dans le respect des droits de chacun et de la nécessaire neutralité de l'Office d'enregistrement, éléments indispensables de cette confiance ;
- 7) faire évoluer nos pratiques en concertation avec nos parties prenantes, notamment grâce à l'innovation, pour que le renforcement de la lutte contre les abus rime avec le maintien de la simplicité, de la compétitivité et de l'excellence du .fr, dans un contexte de forte concurrence.

L'Afnic propose donc à tous les utilisateurs du .fr une approche d'ensemble de lutte contre les abus avec des mesures de prévention et de surveillance ainsi que des procédures tant non contentieuses que contentieuses.

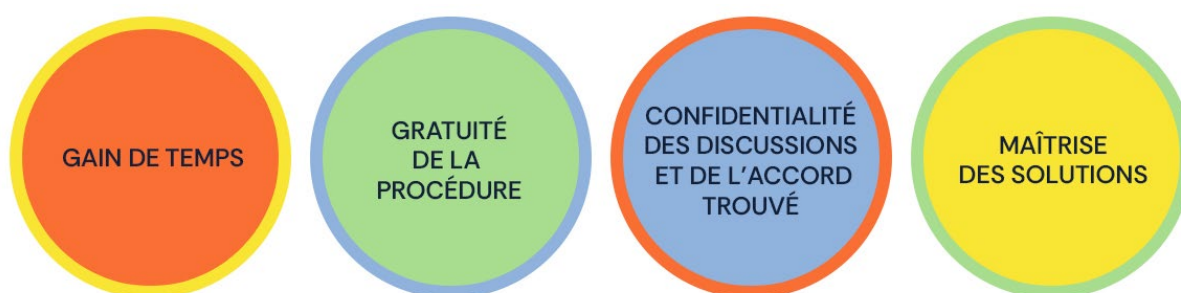
6.16.1. Bilan de la médiation

L'Afnic met à disposition de toute personne (physique ou morale) un service de médiation agissant comme mode de résolution amiable des différends entre un

ayant droit et un titulaire de nom de domaine enregistré sous l'une des extensions gérées par l'Afnic (.fr et ultramarins).

Entièrement gratuite, cette procédure est proposée en préalable à l'ouverture d'une PARL (Procédure Alternative de Résolution de Litige), sur la base du volontariat, afin de faciliter la gestion des litiges concernant les noms de domaine.

Le service de médiation est géré par 6 médiatrices internes à l'Afnic.



345 formulaires de demandes de médiation

Depuis l'ouverture de la médiation jusqu'au 31 décembre 2025, l'Afnic a reçu au total 345 formulaires de demandes de médiation.

Ces demandes visent en majorité l'extension « .fr ».



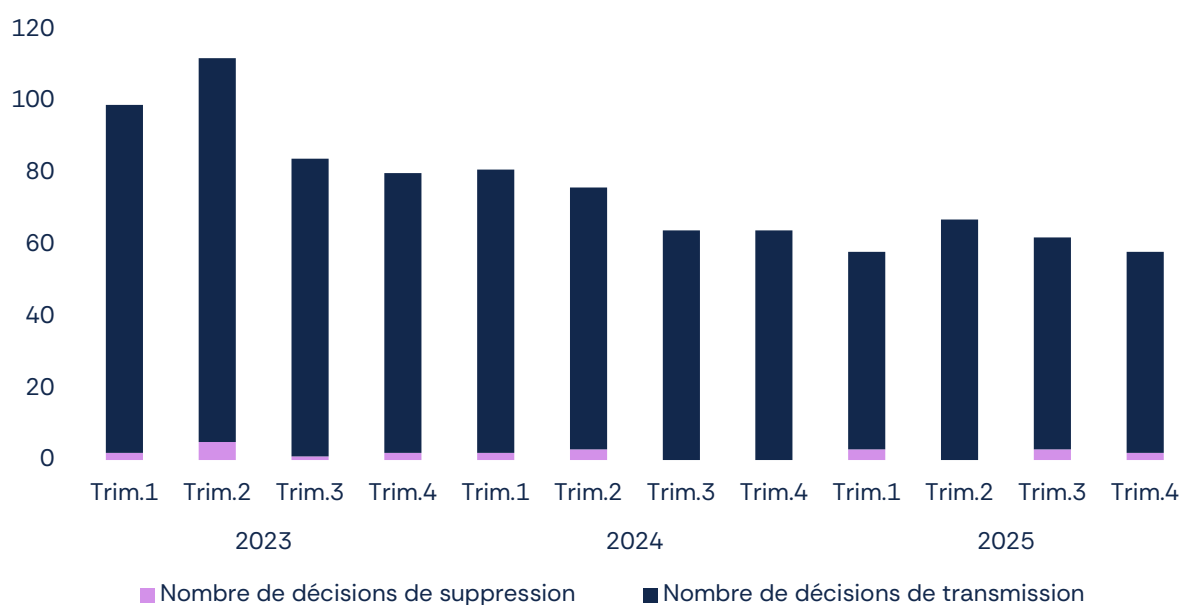
+36,6 %

Entre 2024 et 2025, le nombre de demandes reçues a augmenté de manière significative, passant de 123 en 2024 à 168 en 2025, soit une hausse de 36,6 %.

6.16.2. L'évolution du nombre de Procédures Alternatives de Résolution des Litiges

Depuis l'ouverture de la procédure SYRELI⁵, en 2011, l'Afnic a notifié 2 866 décisions. Entre 2012 et 2024, le nombre de décisions rendues a augmenté de plus de 75 %.

Nombre de plaintes SYRELI et PARL EXPERT et répartition des décisions



Nombre de plaintes SYRELI et PARL EXPERT et répartition des décisions (2023-2025)

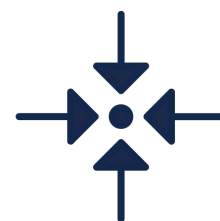
Données du graphique « Nombre de plaintes SYRELI et PARL EXPERT et répartition des décisions (2023-2025) »

⁵ Système de Résolution de Litiges (SYRELI) est la principale procédure alternative de résolution de litiges sur les noms de domaines proposée par l'Afnic. Un requérant ayant un intérêt à agir peut ainsi demander la suppression ou le transfert à son profit d'un nom de domaine dont le titulaire ne respecterait pas les obligations énumérées aux articles L45-2 et suivants du code des postes et communications électroniques, qui agirait de mauvaise foi et n'aurait pas d'intérêt légitime. <https://www.syreli.fr>

6.16.3. Indicateurs juridiques

INDICATEURS DE PERFORMANCE SERVICES JURIDIQUES EN 2025 :

| Indicateur | Objectif | Moyenne |
|--|----------|----------|
| Levée d'anonymat suite à demande légitime, en moins de 2 jours ouvrés | 100,00 % | 100,00 % |
| Blocage ; suppression ou transfert de NDD suite injonction DGCCRF dans les délais légaux | 100,00 % | 100,00 % |
| Médiation dont le principe est accepté par les deux parties conclue dans les 7 jours ouvrés suivant son ouverture | 100,00 % | 100,00 % |
| Décision prise par l'Afnic dans le cadre d'une PARL OMPI ou de Syreli dans les 2 mois à compter de leur ouverture | 100,00 % | 99,60 % |
| Blocage d'un nom de domaine suite à lancement d'une justification infructueuse des données dans les 7 jours ouvrés | 90,00 % | 99,28 % |



7. Innovation et partenariats

L'Afnic mène des actions nombreuses de recherche et développement en son sein ou via des partenariats stratégiques.

7.1. Le DNS

Le DNS, technologie efficace et résiliente, a soutenu le développement mondial d'Internet. L'Afnic explore ses apports aux innovations récentes, tout en restant ancrée dans son cœur de métier.

Ses travaux de R&D se concentrent sur le DNS et les infrastructures Internet, afin de proposer des usages variés et répondre aux enjeux stratégiques de cette technologie. Afnic Labs, service dédié à la R&D, mène ces travaux en synergie avec les priorités de l'Afnic, tout en assurant une veille sur les technologies émergentes.

Dans un contexte marqué par l'intensification des besoins de sécurité, de résilience et de confiance, nos expertises techniques sont clés : pour élargir les champs d'exploration mais également diffuser et coopérer encore plus sur nos travaux vers des parties prenantes, partenaires et la communauté internet.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité de nos engagements en faveur d'un internet plus sûr, plus stable, plus ouvert et également plus durable.

7.2. Blockchain

L'année 2025 est marquée par un cycle de travaux engagés par l'Afnic sur les identifiants *blockchains*.

Tout d'abord, une étude, réalisée en partenariat avec DNS Research Federation (aujourd'hui Oxford Information Labs) évalue globalement la correspondance entre noms de domaine et identifiants *blockchains* et les risques que des collisions pourraient générer. Une autre étude transcrit une proposition de système d'évaluation des risques associés. Ces travaux ont été présentés publiquement, notamment à l'occasion de deux réunions ICANN.

En complément, l'Afnic publie un dossier thématique consacré à la sécurité des identifiants *blockchain* et à leur comparaison avec les fonctions assurées par le DNS. Ces travaux mettent en perspective les promesses associées à ces systèmes avec les exigences concrètes de gouvernance, d'interopérabilité, de résilience et de confiance qu'implique un système de nommage à grande échelle. Ce dossier prolonge les échanges de l'Afnic avec la communauté technique internationale sur les modèles de nommage alternatifs et leurs limites.

7.3. La cybersécurité et la lutte contre les abus

L'Afnic amplifie ses travaux sur ces thématiques pour être encore plus directement utiles à ses activités opérationnelles en matière de lutte contre les abus. Dans ce cadre, l'équipe projet contribue à la détection et l'évaluation d'abus et la

production de rapports mensuels d'abus sur le portefeuille des bureaux d'enregistrement à partir des données issues de différentes sources.

L'Afnic fait également progresser ses travaux de classification des abus, historiquement réalisé par l'outil COMAR, en recréant une version actualisée et enrichie. Cette évolution permet désormais de distinguer plus finement les noms de domaine compromis, des noms enregistrés à des fins malveillantes, d'améliorer la robustesse des modèles et ainsi de contribuer à un écosystème DNS plus sûr.



JÉRÔME NOTIN
Directeur général

[Cybermalveillance.gouv.fr](https://www.cybermalveillance.gouv.fr)

« La cybersécurité n'est pas seulement une question de technologie, c'est un enjeu collectif.

Parce que la sécurité est l'affaire de tous, chez Cybermalveillance.gouv.fr, nous sommes fiers d'unir notre expertise à celle de l'Afnic, pour rendre le numérique plus accessible et inclusif, notamment avec le livret « *Le numérique, pas de panique !* » réalisé pour les 9-12 ans.

Ensemble, nous contribuons à renforcer la confiance dans le numérique. »

L'Afnic renforce sa contribution et la fourniture de logiciels libres de référence sur le DNS comme [Zonemaster](#) et IBDNS avec de nouveaux développements. Ils soutiennent l'évaluation de la conformité, de la sécurité et de la résilience des infrastructures DNS, tout en renforçant la capacité de test, d'analyse et d'expérimentation.

En 2025, un nouveau protocole d'entente / MoU–*Memorandum of Understanding* (le précédent accord date d'il y a 12 ans déjà) est signé avec l'homologue suédois de l'Afnic, InternetStiefelsen. L'Afnic est heureuse et fière de la qualité et de la pérennité de cette coopération.



KRISTIAN ØRMEN

THE SWEDISH INTERNET
FOUNDATION

InternetStiftelsen.se

« Nous sommes très satisfaits de la collaboration importante que nous avons établie avec l'Afnic autour de Zonemaster.

Ensemble, nous avons développé cet outil en l'un des principaux outils de test et de renforcement de la stabilité et de la sécurité du DNS — au bénéfice non seulement de nos organisations, mais aussi de la communauté internet. »

7.4. L'impact environnemental du numérique

Cet impact conserve sa place centrale dans la feuille de route R&D. Dans ce cadre, l'Afnic approfondit ses travaux, via le projet IEN avec l'IRT SystemX avec :

- une thèse est en cours, consacrée à la modélisation du coût énergétique du DNS ;

- et également avec des travaux en interne, sur la mise en œuvre de plateformes et protocoles de mesure d'impact des différents protocoles de communications, la taille des messages et traitement des requêtes par une variété de logiciels utilisés dans la chaîne de résolution DNS.

Ces projets visent à produire des méthodes de mesure et des recommandations d'optimisation adaptées aux exigences d'exploitation, en intégrant à la fois le niveau protocolaire et le niveau infrastructure.

L'équipe Afnic Labs collabore également avec les équipes opérationnelles de l'Afnic pour renforcer la capacité à mesurer la consommation énergétique des différents éléments de services d'infrastructures et du parc informatique de l'Afnic.

Preuve supplémentaire de la place centrale donnée à l'impact environnemental, l'Afnic coordonne un nouveau projet ANR : DECODES. Sélectionné en 2025 dans le cadre de l'appel à projets générique national, le projet s'attache à quantifier l'impact énergétique du DNS dans les *datacenters*, à identifier les principaux facteurs de consommation et à proposer des leviers d'optimisation concrets pour réduire l'empreinte énergétique des services de nommage.

Les travaux R&D s'inscrivent dans une logique de mesure, de documentation et d'amélioration continue, cherchant à mieux comprendre les effets systémiques du DNS et à produire des connaissances réutilisables, ouvertes, pour les infrastructures de l'Afnic comme pour l'écosystème plus large du DNS.

Cette articulation entre enjeux industriels, scientifiques et environnementaux constitue désormais la colonne vertébrale des projets de l'Afnic. Pouvoir lier sécurité, confidentialité, résilience et performance et durabilité, dans une perspective de long terme est un objectif ambitieux de l'Afnic.

7.5. La cryptographie post-quantique

En 2016, l'Afnic dressait lors d'une journée du Conseil scientifique de l'Afnic un bilan des travaux en cours sur le sujet, notamment la compétition au sein du NIST (*National Institute of Standards and Technology*, <https://www.nist.gov>) concernant l'évaluation des algorithmes candidats. 2025 voit de nouvelles annonces, de plus en plus fréquentes, d'avancées par des acteurs majeurs du numérique qui impacteront l'ensemble des acteurs du numériques dont ceux du DNS.

L'Afnic lance de nouvelles actions de sensibilisation sur cette thématique en cohérence avec les transformations à prévoir sur les infrastructures internet et les besoins de « crypto-agilité » associés.

Dans ce cadre, et sous l'impulsion du Conseil scientifique de l'Afnic, la JCSA 2025 (Journée du Conseil Scientifique) se consacre à nouveau au quantique et à la cryptographie post-quantique plus précisément. Cette journée réunit des interventions sur les conséquences concrètes de cette transition pour les registres, la RPKI et les composants de sécurité tels que les HSM après une introduction générale par l'ANSSI qui a permis de proposer un état des lieux et des recommandations autour de la transition vers la cryptographie post-quantique. Elle rencontre un écho important.

7.6. L'Internet des Objets

C'est depuis de nombreuses années un sujet de recherche pour l'Afnic. Elle est d'ailleurs membre de la LoRa Alliance et Sandoche Balakrichenan (équipe Labs) est « *chair* » / président du groupe de travail académique visant à promouvoir les travaux auprès d'autres membres de l'industrie.

En début d'année 2025, l'Afnic innove et lance la chaire SCHC, en partenariat avec IMT Atlantique, consacrée à la technologie *Static Context Header Compression*. Cette initiative vise à améliorer l'interopérabilité, la sécurité, l'efficacité et la durabilité des réseaux IoT (*Internet of Things*).

En collaboration avec la Coalition pour les normes, la sécurité et la sûreté d'Internet IS3C, l'Afnic publie un rapport sur la transition vers la cryptographie post-quantique dans l'IoT. Il met en lumière les enjeux techniques, sociétaux, juridiques, économiques et environnementaux, en soulignant le risque de collecte de données pour un déchiffrement futur, les contraintes des environnements embarqués, et la nécessité d'une préparation structurée dès maintenant.

Toujours avec les membres cette coalition, l'Afnic organise des webinaires de sensibilisation à destination de sa communauté afin d'accompagner la montée en maturité sur ces sujets. Elle inscrit ainsi son action dans une démarche de diffusion continue des connaissances, en prolongement de ses prises de parole publiques et de ses travaux collectifs.

En 2025, l'Afnic renforce une recherche et développement plus intégrée, ouverte et directement liée à ses missions d'opérateur d'infrastructure essentielle. Elle s'oriente vers l'avenir en explorant de nouveaux services pour lesquels le DNS peut offrir une solution ou contribuer à la réponse.

Elle clôture ses travaux sur la *blockchain*, poursuit ses actions contre les abus, approfondit l'analyse de l'impact environnemental du DNS, et consolide son engagement sur la cryptographie post-quantique. Elle s'attaque également aux enjeux croissants d'interopérabilité, en s'assurant que les systèmes restent compatibles et sécurisés dans un écosystème en constante évolution.



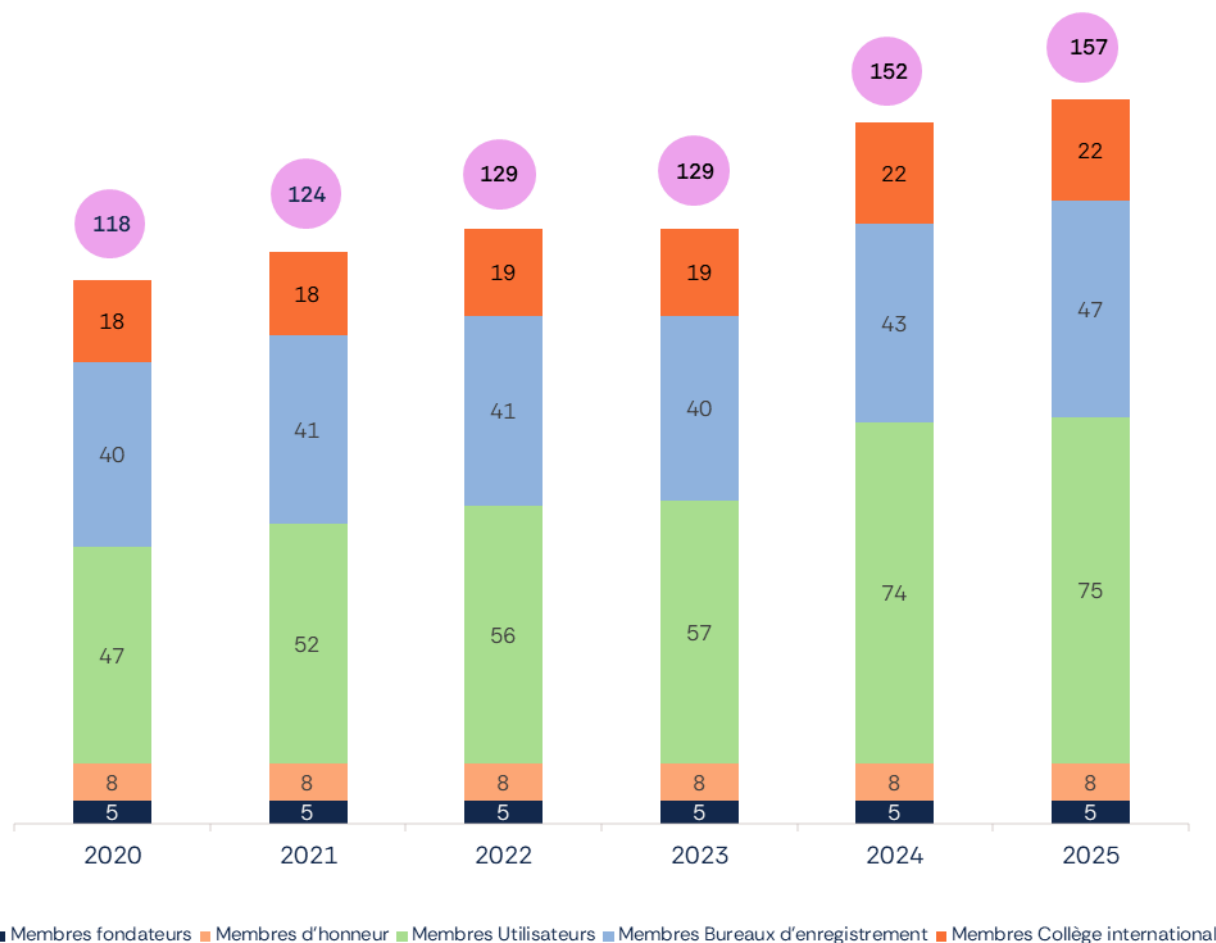
8. Gouvernance et Association

8.1. Gouvernance de l'Association

L'association compte 157 membres en fin d'année 2025.

La composition du Collège international reste stable par rapport à 2024, le collège des bureaux d'enregistrement gagne 4 membres et le collège utilisateurs est celui qui subit le plus de changements avec quasiment autant de départs que d'adhésions nouvelles.

Évolution des membres de l'Afnic

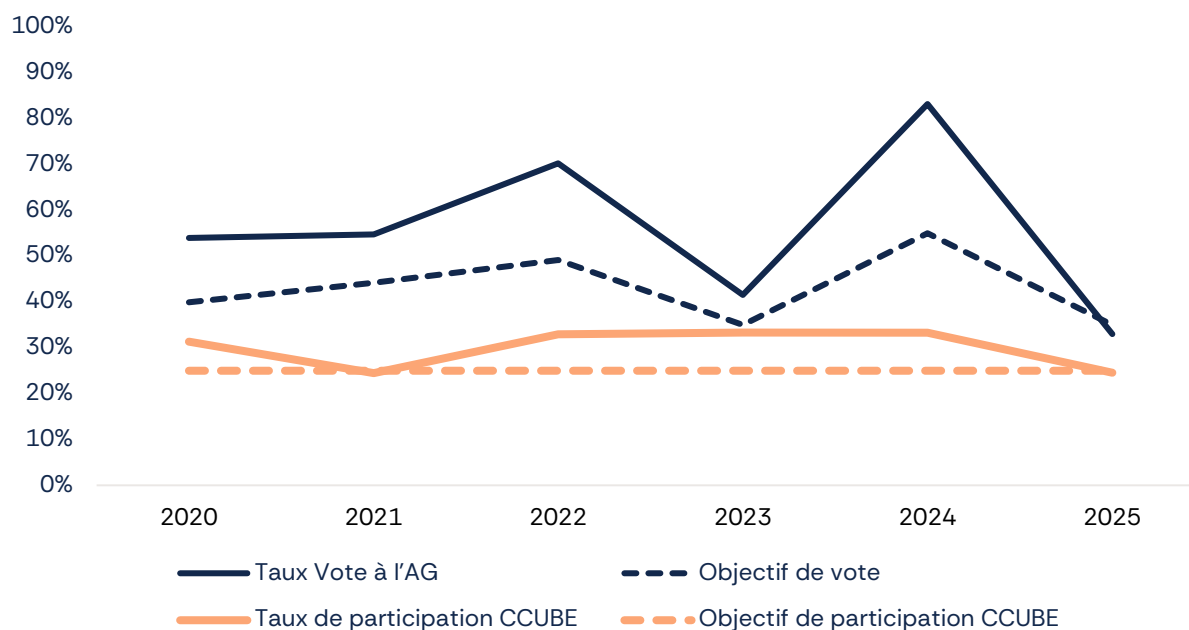


Évolution des Membres de l'Afnic (2020 à 2025)

Données du graphique « Évolution des Membres de l'Afnic (2020 à 2025) »

Concernant les instances associatives, on note un léger recul de la participation aux comités de concertation (identique à 2021). Le taux de vote en assemblée générale ordinaire est faible en 2025 bien qu'il s'agisse d'une année électorale

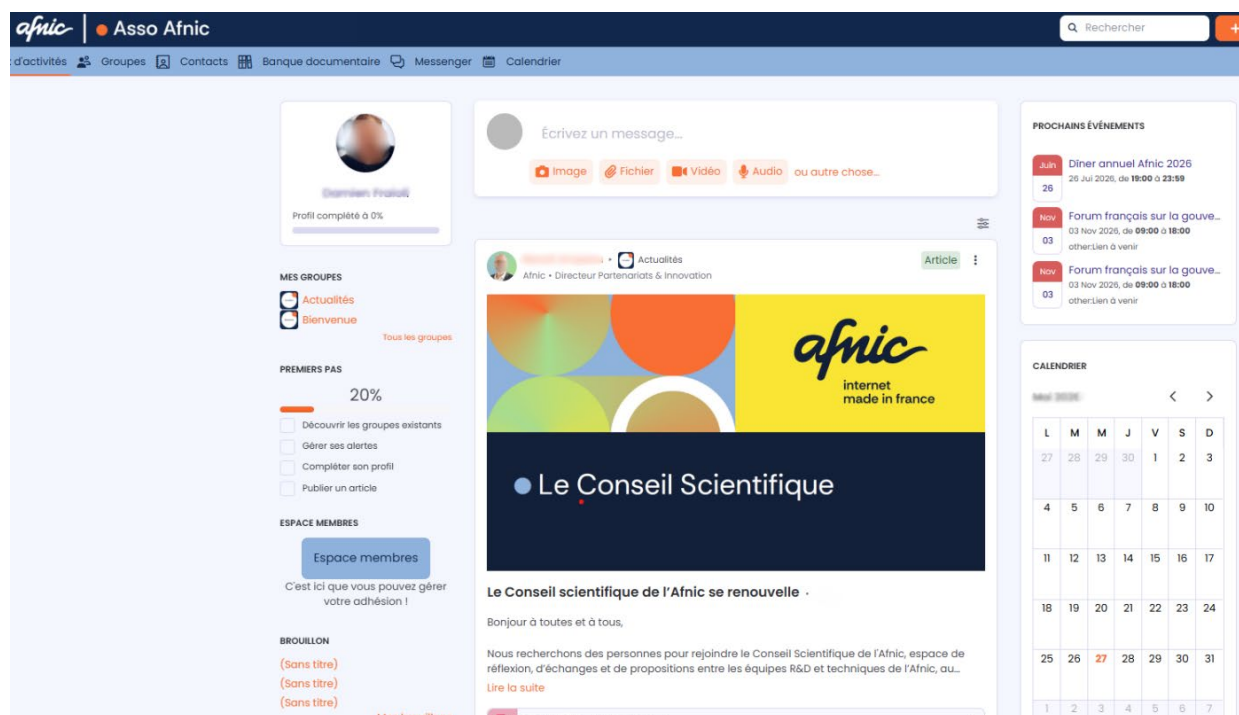
Taux de participation des membres de l'Afnic



Taux de participation des membres de l'Afnic aux instances associatives (2020 à 2025)

Données du graphique « Taux de participation des membres de l'Afnic aux instances associatives (2020 à 2025) »

L'Afnic poursuit l'amélioration des services à ses membres avec le lancement en avril d'une nouvelle plateforme d'animation de l'association et de partage : « Asso Afnic ».



Capture d'écran de la plateforme « Asso Afnic ». À la manière d'un réseau social, elle compile nouvelles publications, calendrier, et permet aux membres d'interagir.

Asso Afnic centralise toutes les ressources associatives mais aussi les actualités de l'Afnic, les invitations (inscriptions, ajout au calendrier...) ou les discussions plus informelles. Sa structuration avec un flux d'activité et des groupes facilite les discussions entre membres et avec les équipes de l'Afnic.

L'Assemblée générale ordinaire du mois de juin 2025, permet comme toujours de présenter aux membres le rapport annuel de l'année écoulée.

Raft Razafindrakoto, président du NIC .MG (Madagascar), est élu par les membres du Collège international comme représentant au Conseil d'administration pour un mandat de 3 ans. Il succède à **Souleymane Oumtanaga** après ses 6 ans de mandat.

Les membres du **Collège international** se retrouvent 2 jours dans les locaux de l'Afnic les 2 jours précédant l'assemblée générale. Une occasion pour eux d'échanger sur les projets conduits par certains membres, les succès et défis que chacun relève dans la gestion et la promotion de son extension nationale avec une grande transparence et un désir de partage et d'entraide, mais aussi des présentations de l'Afnic sur des sujets comme par exemple la R&D ou l'offre Afnic Registry Services.



Raft Razafindrakoto, président du NIC .MG, représentant élu par les membres du Collège international

Godefroy Beauvallet présente aux membres un bilan de ses 6 années à la présidence de l'Afnic et passer le relai à **André Schwob**. C'est également l'occasion pour la direction de l'Afnic et les membres de remercier Godefroy Beauvallet pour son engagement au service de l'Association.



Assemblée générale de l'Afnic de juin 2025.

De gauche à droite : Pierre Bonis, DG de l'Afnic, Godefroy Beauvallet président de l'Afnic de 2019 à 2025 et André Schwob, président de l'Afnic depuis juin 2025.

Le Conseil d'administration se réunit 4 fois durant l'année 2025 et prépare également les sujets et décisions lors de ses comités thématiques.

Le séminaire du Conseil début octobre est consacré à la préparation de la nouvelle stratégie de l'Afnic à trois ans qui sera adoptée lors de la réunion de novembre.

Des **webinaires** sont régulièrement proposés aux membres autour de thématiques telles que les tendances du marché des noms de domaine et des comptes rendus des instances internationales de gouvernance de l'internet.

Les comités de concertation « Utilisateurs » et « Bureaux d'enregistrement » se réunissent 2 fois au cours de l'année en visioconférence et en présentiel en mars à Guyancourt dans les locaux de l'Afnic et en novembre à Paris.

C'est l'occasion pour l'Afnic de partager des informations avec ses membres et de leur demander des avis sur des sujets entraînant des changements plus notables. On peut citer parmi les sujets abordés en 2025 lors de ces réunions :

- Une modification de la charte de nommage du fait de la Loi de programmation militaire.
- Les actions mises en place en faveur de la lutte contre les abus avec la vérification fédérée des données des titulaires, les sanctions graduées des bureaux d'enregistrement du .fr ne respectant pas leurs obligations en termes de lutte contre les abus, l'évolution des critères dans la détection des anomalies dans les données titulaire ou le nom de domaine lors de tout nouvel enregistrement.

- Des échanges autour de sujets opérationnels tels que la documentation technique et la communication opérationnelle, les API proposées par l'Afnic à son réseau de distribution.
- Du partage autour des résultats d'études menées par l'Afnic, de l'actualité des noms de domaine, de NIS 2, du prochain *round* ICANN, ...
- Le lancement de la nouvelle plateforme « Asso Afnic » dédiée exclusivement à ses membres et à l'animation de l'association.
- Une présentation des propositions de l'Afnic en réponse aux 2 appels d'offres lancés par l'État en 2025 pour la concession de gestion des extensions ultramarines.

8.2. Gouvernance d'internet

L'Afnic est présente dans de nombreuses instances techniques internationales. Elle y porte les valeurs d'un internet libre et ouvert à tous. Elle y participe activement via la présence d'Afniciens dans les instances, via leurs contributions, via la co-organisation d'évènements de premier plan.

L'année 2025 est marquée par l'examen à 20 ans du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), questionnant le modèle de gouvernance d'internet dans un contexte de tensions géopolitiques.

Dans la suite de l'adoption du Pacte numérique mondial en septembre 2024, l'un des moments clés de l'année 2025 tient dans l'examen d'ensemble de la mise en œuvre des résultats du SMSI à 20 ans (dit SMSI+20) et des négociations associées. Ces travaux initiés aux termes de la résolution 70/125 de l'Assemblée générale des Nations Unies démarrent début 2025 et s'accroissent par une série de phases de

négociation auxquelles l’Afnic prend activement part dans le cadre de son mandat tant au niveau national, que dans le cadre des consultations visant les parties prenantes au niveau international. À cet égard, l’Afnic insiste notamment sur l’opportunité de renforcer le modèle multi-parties prenantes de gouvernance d’internet, condition essentielle de la réussite d’internet comme infrastructure sous-jacente globale, résiliente et ouverte, et de réaffirmer la vision du SMSI tenant à l’édification d’une société de l’information, inclusive à dimension humaine et privilégiant le développement.

Le texte final adopté par consensus le 17 décembre 2025 fait suite à une série de révisions et à un fort engagement de la communauté internet. Outre la réaffirmation des principes de Tunis⁶, le document final réaffirme la place du Forum sur la gouvernance de l’Internet (FGI) au sein de l’écosystème de la gouvernance d’internet, le rendant permanent, et salue le travail réalisé par les FGI régionaux et nationaux.

L’Afnic participe à l’événement de premier plan 2025 du SMSI+20, qui se déroule du 7 au 11 juillet 2025 à Genève. Partenaire de l’événement, l’Afnic prend part à plusieurs sessions, notamment à la plénière d’ouverture, avec la présence de son directeur général, Pierre Bonis, dans le segment intitulé « L’héritage du SMSI en mouvement : honorer le passé, façonner l’avenir ». L’Afnic organise également une session intitulée « Repousser les limites d’internet », qui revient sur les défis d’un internet encore en construction, dont les limites sont constamment remises en question, tant sur le plan technique que sur celui de la gouvernance.

⁶ <https://www.itu.int/net/wsis/docs2/tunis/off/7-fr.html>

Cette année 2025 est également marquée par la tenue du premier Forum francophone de la gouvernance du numérique et de l'intelligence artificielle, organisé à Genève les 5 et 6 juillet 2025. À l'initiative de l'OIF en partenariat notamment avec l'Afnic, le forum a pour objectif de renforcer la voix des pays francophones dans les débats internationaux sur la gouvernance du numérique et de l'IA.

Au niveau technique, l'Afnic suit l'ensemble des discussions touchant au DNS et aux technologies d'internet au sein de l'IETF, du RIPE NCC et de DNS OARC ; et contribue aux travaux de l'ICANN tout au long de l'année.

L'Afnic organise également en septembre 2025 une rencontre avec le Président Directeur Général de l'ICANN, **Kurtis Lindqvist**, à destination de la communauté internet française.



Kurtis Lindqvist, Président Directeur Général de l'ICANN.

L'AFNIC ET LE FORUM SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

Au niveau international, l'Afnic participe à la 20^e réunion annuelle du Forum sur la gouvernance de l'Internet organisée par la Norvège à Lillestrøm du 23 au 27 juin 2025 sous le thème général « Construire ensemble la gouvernance numérique ».

Au niveau national, l'Afnic assure la co-présidence avec Internet Society (ISOC) France du comité d'organisation du Forum français sur la Gouvernance de l'Internet (FGI France). L'édition 2025 se tient le 13 novembre, suivie de la Journée du Conseil scientifique de l'Afnic (JCSA). À l'aune des discussions internationales, le FGI France permet d'aborder, dans un contexte national, l'examen du SMSI+20, notamment la dimension nationale de la gouvernance d'internet, ainsi que de questionner la gouvernance d'une IA responsable ou les enjeux du chiffrement post-quantique pour Internet et le DNS. En avril 2025, l'Afnic est également présente aux Ateliers de l'avenir numérique de Varzy, sur le thème « Internet & Démocratie », qui visent à explorer les liens entre technologies numériques et participation citoyenne, et à porter les discussions sur la gouvernance d'internet au niveau local et citoyen.



NICOLAS CHAGNY

Président

[ISOC.fr](https://www.isoc.fr)

« L’Afnic et l’Internet Society France partagent un engagement historique au service d’un Internet ouvert, sécurisé, accessible et durable.

Ensemble, nous agissons pour préserver et faire grandir ce bien commun essentiel à nos démocraties, à notre souveraineté numérique et à l’autonomie stratégique de la France et de l’Europe.

Dans un contexte de profondes transformations technologiques et géopolitiques, nos actions communes et nos prises de parole, notamment lors du Forum français sur la Gouvernance de l’Internet (FGI France), créent des espaces uniques de dialogue entre acteurs publics, privés, académiques, techniques et citoyens de l’Internet français. »

L’AFNIC AU SEIN DE L’UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Membre des secteurs de la normalisation des télécommunications (UIT-T) et du développement des télécommunications (UIT-D) depuis 2022, l’Afnic participe aux travaux des commissions d’études 5 de l’UIT-T (Environnement, lutte contre les changements climatiques, économie circulaire et champs électromagnétiques) apportant notamment ses travaux méthodologiques en matière d’empreinte environnementale du DNS.

Dans le cadre de son mandat, l’Afnic suit également, au sein de la délégation française, les sujets touchant à Internet et au SMSI. D’une part, elle contribue aux discussions du Conseil de l’Union, qui se déroulent du 17 au 27 juin 2025 à Genève.

Elle participe également aux groupes de travail du Conseil sur le SMSI et les Objectifs de développement durable, ainsi que sur les questions de politiques publiques internationales relatives à internet, dont Lucien Castex est élu vice-président sur proposition de la région Europe lors du Conseil. D'autre part, elle contribue activement à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT), organisée à Bakou, en Azerbaïdjan, du 17 au 28 novembre, ainsi qu'aux processus préparatoires menés au niveau national par la DGE et au niveau régional au sein du Comité de politique de l'UIT de la CEPT. L'Afnic est également présente lors des célébrations du 160^e anniversaire de l'UIT, organisées à Paris le 14 mai 2025.

8.3. Éthique et transparence

Bien que l'Afnic ne soit pas soumise au règlement sur les services numériques (UE) et à l'obligation de publier un rapport de transparence, l'Afnic souhaite apporter une transparence sur ses actions, notamment en matière de lutte contre les abus. Pour cette raison, elle publie en 2025 son premier rapport de transparence⁷.

L'Afnic publie également chaque mois des indicateurs de la qualité de ses services, dans des tableaux de bord dédiés⁸.

En rendant publiques des millions de données d'activité du .fr par la publication des listes quotidiennes des noms de domaine enregistrés et via son dispositif

⁷ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/observatoire/rapport-de-transparence/>

⁸ <https://www.afnic.fr/observatoire-ressources/observatoire/tableau-de-bord-de-la-qualite-de-service/>

« Open Data du .fr⁹ », l’Afnic poursuit ses initiatives en faveur d’un internet ouvert et une libre analyse des données.

8.4. Gestion des risques

8.4.1. Risque cyber

Responsables de l’infrastructure matérielle et logicielle derrière les opérations françaises de noms de domaine, l’Afnic veille à stabilité et à la sécurité de l’internet en France. Pour garantir ce haut niveau d’exigence, l’approche de l’Afnic est celle de l’amélioration continue, en constante recherche de l’équilibre entre la conformité à des standards toujours plus élevés, la résilience et l’agilité.

La mise en place d’un Système de Management de la Sécurité de l’Information (SMSI) a permis de la rendre plus tangible encore. Ce SMSI certifié vis-à-vis de la norme ISO27001:2022 par l’Afnor , garantit à nos parties prenantes cet engagement de tous les instants. Le périmètre historique de cette certification couvre les services essentiels relatif à la gestion du .fr :

- La résolution des noms de domaine (DNS) et la prise en charge du protocole DNSSEC.
- Le [service d’annuaire \(Whois\)](#).
- Le système d’enregistrement partagé (SRS).

⁹ <https://www.afnic.fr/produits-services/services-associes/donnees-partagees/>

- Le service de séquestre (sauvegarde quotidienne externalisée des données du registre).
- La base de données du registre.

En 2025, l'audit de renouvellement a confirmé la certification de l'Afnic sur la version 2022 de la norme ISO 27001, sur un périmètre désormais étendu à l'ensemble de ses activités de registre, le.fr et les extensions nationales ultramarines bien entendu, mais également son activité d'opérateur technique de registre pour compte de tiers, visant les nouvelles extensions génériques.

8.4.2. Protection des données

Registre pionnier dans la protection des données personnelles (non publiées par défaut dès 2006), l'Afnic a fait évoluer ses systèmes en 2018, non seulement pour mettre en œuvre le RGPD (règlement général sur la protection des données personnelles), mais aussi pour intégrer cette problématique dans les couches basses du SI.

Plus qu'une simple mise en conformité, nous avons en effet choisi de créer un Système de Management Informatique et Liberté, ainsi qu'un poste de DPO (Data Privacy Officer), pour renforcer les exigences de protection des données dans tous les processus.

L'Afnic organise la gouvernance de sa conformité Informatique et Libertés (« conformité I&L ») sur la base de 9 processus structurés intégrés dans son système de management de l'excellence opérationnelle. Ce système permet à l'Afnic de se conformer au RGPD pour ses traitements de données personnelles et en particulier de :

- Permettre la protection des personnes concernées par les traitements de l'Afnic que l'Afnic soit responsable ou sous-traitant de ces traitements.
- Identifier, documenter et maintenir à jour les risques et opportunités tant vis-à-vis de l'Afnic que des personnes concernées par les traitements.
- Identifier et maintenir à jour les objectifs de sécurité à tous les niveaux des traitements (avant mise en œuvre, mise en œuvre, fin de mise en œuvre, incidents et failles).
- Organiser les activités de conformité par priorisation en fonction des traitements les plus à risque pour les personnes concernées.
- Tester, analyser et évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité des traitements de données personnelles.

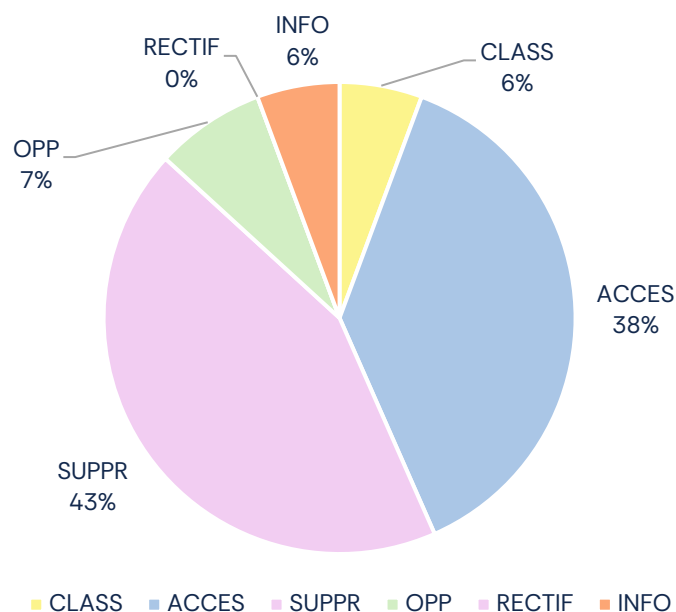
Après avoir internalisé en 2015 sa Correspondante Informatique et Libertés, l'Afnic a désigné dès 2018 sa déléguée à la protection des données auprès de la CNIL (désignation N° DPO-153597 depuis l'actualisation en 2024) disponible à l'adresse suivante « dpo@afnic.fr ».

L'actualité de protection des données personnelles pour 2025 :

- La mise à jour de l'information des titulaires de noms de domaine sur leurs traitements, publiée sur le site web de l'Afnic et via ses bureaux d'enregistrement (cf. [Traitement des données des titulaires](#)).
- L'accompagnement des bureaux d'enregistrement à la mise en œuvre du 2FA : [L'authentification à deux facteurs \(2FA\) : c'est pour maintenant !](#)

- 41 % des expertises juridiques portent sur la protection des données personnelles.

Typologie des 53 exercices de droits personnels Informatique et Libertés en 2025

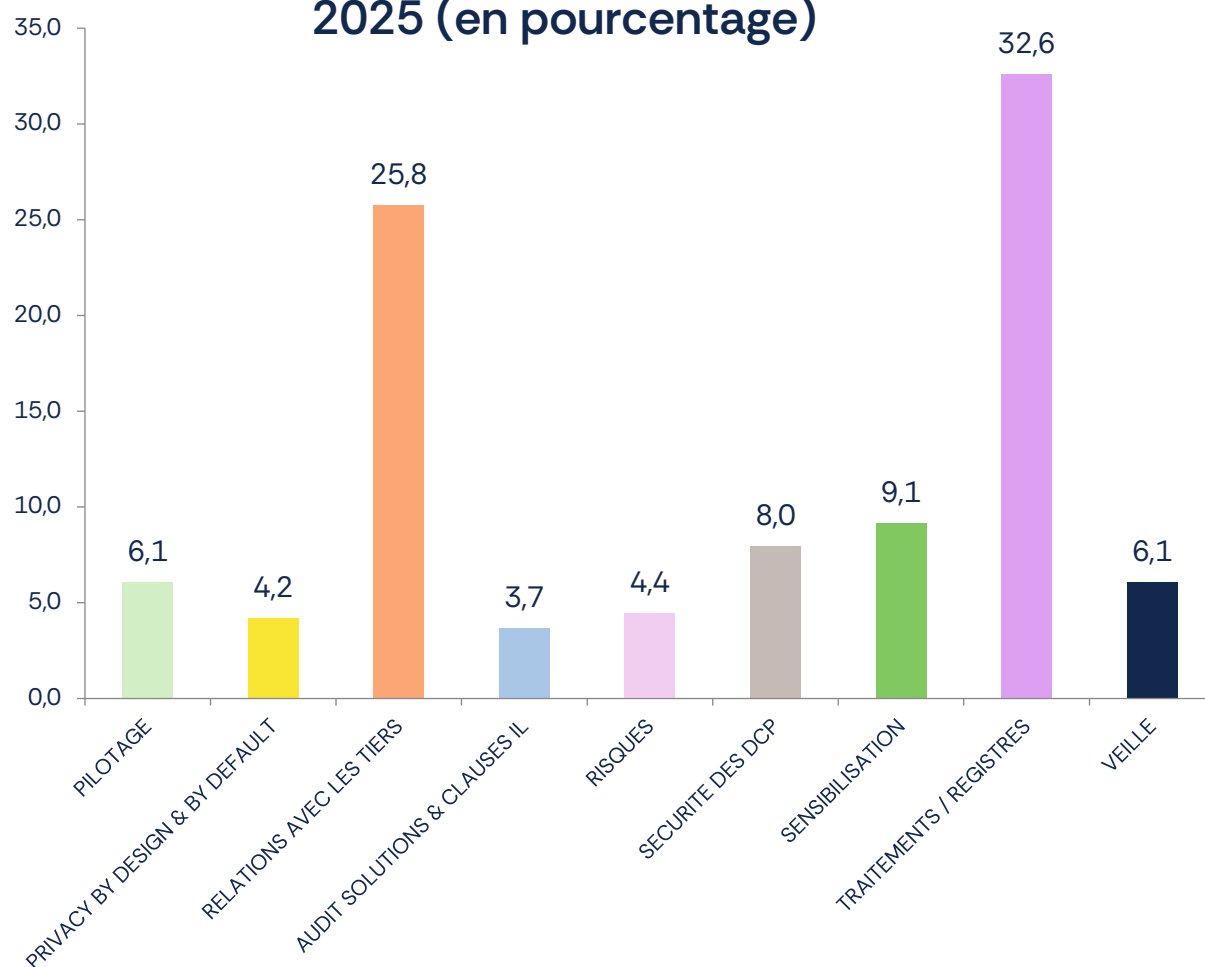


Typologie des 53 exercices de droits personnels Informatique et Libertés en 2025

Légende : CLASS : classer sans suite (données non traitées par l'Afnic), ACCES : droit d'accès, SUPPR : droit de suppression, OPP : opposition au traitement, RECTIF : droit de modification, INFO : Droit à l'information

[Données du graphique « Typologie des 53 exercices de droits personnels Informatique et Libertés en 2025 »](#)

Répartition du temps I&L par activités en 2025 (en pourcentage)



Répartition du temps I&L (Informatique et Libertés) par activités en 2025

[Données du graphique « Répartition du temps I&L par activités en 2025 »](#)



9. Enjeux RSE intégrés

9.1. Environnement

L'Afnic intègre la Responsabilité Sociétale dans sa gouvernance qui regroupe l'écosystème de l'internet en France et dans sa mission depuis près de 30 ans afin de conjuguer performances techniques, économiques, sociales, sociétales et environnementales au service de l'intérêt général.

Notre politique RSE porte des engagements forts sur l'ensemble de nos activités et pour répondre aux attentes de nos parties prenantes et faire des extensions internet que nous gérons des extensions responsables :

- **Offrir à nos salariés** un environnement de travail sain, sûr et agréable et qui favorise leur développement professionnel.
- **Développer des relations de confiance** et de co-construction avec nos parties prenantes.
- **Respecter et protéger les droits** des utilisateurs de noms de domaine.
- **Être un acteur engagé au service de l'intérêt général**, des TPE/PME, des jeunes et des populations éloignées du numérique.

- **Innover en intégrant les enjeux RSE** pour concevoir des produits et services responsables.
- **Connaître l'impact carbone de nos activités et réduire l'empreinte de l'activité** noms de domaine.

Notre stratégie traduit nos priorités opérationnelles et vise à orienter les travaux et les réalisations de l'association sur une période de trois ans. Pour la période 2023 - 2025, les trois axes stratégiques sont les suivants :

- 1) Conforter la place de *leader* du DNS et des noms de domaine en France en Europe.
- 2) Maintenir le .fr comme extension la plus dynamique sur son marché avec un développement de son activité dirigé vers les TPE/PME.
- 3) Être un acteur reconnu et utile de la solidarité numérique et du numérique durable.

Ces priorités stratégiques doivent se lire à l'aune de notre vision stratégique, qui consiste à « mettre le nommage internet et ses valeurs d'ouverture et de coopération au service du développement de l'autonomie des utilisateurs, de l'innovation, de la maîtrise des risques et de la durabilité du numérique ».

En effet, le .fr est un bien commun numérique, il appartient à tous ses utilisateurs est géré de manière transparente en faisant intervenir l'ensemble des parties prenantes, et ses bénéfices retournent à la communauté internet française à travers les engagements de financement de la solidarité numérique et de la recherche que prend l'Afnic.

Le .fr enfin est une extension responsable, qui développe des procédures de lutte contre les abus permettant de faire respecter les droits de chacun, qui cherche à réduire son empreinte carbone, qui finance la recherche sur cette réduction et sur l'évaluation de l'impact du DNS, et qui soutient à travers sa fondation des projets de solidarité numérique pour qu'internet soit un terreau d'opportunités, et non un facteur de division et d'exclusion.

9.2. Performance environnementale



9.2.1. Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

9.2.1.a. Consommation d'énergie

| Sites | Énergie renouvelable | Énergie non-renouvelable |
|--|----------------------|--------------------------|
| Siège de l'Afnic – Locaux possédés en propre | 160 836 kWh | 114 733 kWh |
| Siège de l'Afnic – Parties communes | - | 31 017 kWh |
| Infrastructures – France métropolitaine | 376 024 kWh | 9 636 kWh |
| Infrastructures – Reste du monde | - | 24 221 kWh |
| Total | 536 86 kWh | 179 607 kWh |

9.2.1.b.Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Le Bilan Carbone® 2025, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, s'élevait à **578 tCO₂e**, soit une **baisse de 1 %** par rapport au Bilan Carbone® 2024.

Les émissions de GES se décomposent selon les postes :

Scope 1 : 0 tCO₂e. :

- L'Afnic ne possède pas de véhicules et ne fabrique pas de produits physiques.

Scope 2 :

- L'énergie représente 10 % des émissions avec **60 tCO₂e** et est en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par le relevé des consommations des locaux de l'Afnic sur l'année complète contrairement à l'extrapolation faite sur 8 mois en 2024 et le renforcement de l'infrastructure sur le territoire national.

Scope 3 :

- **Les intrants : 352 tCO₂e** (61 % du Bilan), en hausse de 4 % par rapport à 2024. Les prestations de service comptent pour 48 % des intrants (169 tCO₂e), viennent ensuite les licences logicielles (26 % - 93 tCO₂e), les frais de marketing et communication (9 %), les maintenances (7 %), les événements organisés par l'Afnic (5 %), la restauration au travail (4 %) et les fournitures et petits équipements (1 %).

- **Les immobilisations : 85 tCO₂e** (15 % de l’empreinte globale), en hausse de 47 % par rapport à 2023. Cela s’explique principalement par l’achat des nouveaux locaux de l’Afnic.
- **Les déplacements : 76 tCO₂e**. Ils représentent 13 % du Bilan. Les déplacements domicile/travail sont en baisse de 11 %, notamment par l’adoption de mobilités douces par une partie des collaborateurs. Les déplacements professionnels représentent 19 tCO₂e et les trajets des visiteurs 14 tCO₂e.
- Avec **5 tCO₂e**, les **déchets** représentent moins de 1 % du Bilan Carbone® 2025.
- **Le fret** compte pour 0,2 % des émissions avec **1 tCO₂e**.

9.2.1.c. Intensité carbone économique

| | Intensité carbone par € de chiffre d’affaires | Intensité carbone par nom de domaine géré |
|------|--|--|
| 2025 | 23 gCO ₂ e | 128 gCO ₂ e |
| 2024 | 25 gCO ₂ e | 132 gCO ₂ e |
| 2023 | 28 gCO ₂ e | 147 gCO ₂ e |
| 2022 | 33 gCO ₂ e | 166 gCO ₂ e |
| 2021 | 32 gCO ₂ e | 158 gCO ₂ e |
| 2020 | 37 gCO ₂ e | 185 gCO ₂ e |
| 2018 | 59 gCO ₂ e | 294 gCO ₂ e |

9.2.1.d. Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et transition climatique

L'Afnic réalise et suit l'évolution de son Bilan Carbone® depuis 2012 et met en œuvre de manière continue des actions, notamment sur ses achats (poste le plus impactant) afin de réduire ses émissions de GES.

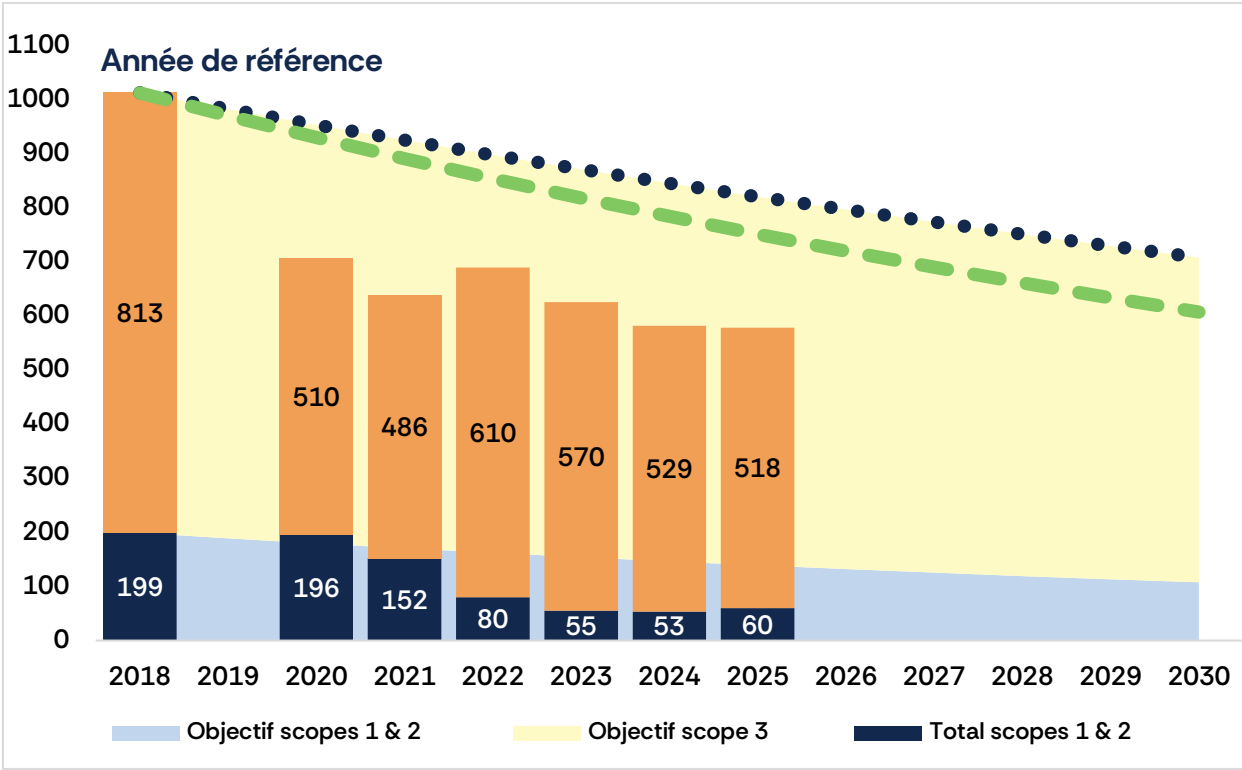
L'Afnic s'est fixé en 2022 une trajectoire de réduction alignée sur celle de la Stratégie nationale Bas Carbone (SNBC)¹⁰ de la France : d'ici à 2030, réduire ses émissions annuelles de GES de 40 % et les diviser par 4 d'ici à 2050. L'année de référence choisie par l'Afnic est 2018, année à partir de laquelle les données ont commencé à être les plus exhaustives et comparables d'année en année.

L'Afnic suit également une trajectoire de réduction basée sur le modèle standard de l'Initiative Science-based Targets¹¹, pour informer ses parties prenantes au niveau international.

10 <https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>

11 <https://sciencebasedtargets.org/>

Trajectoires SNBC & SBTi

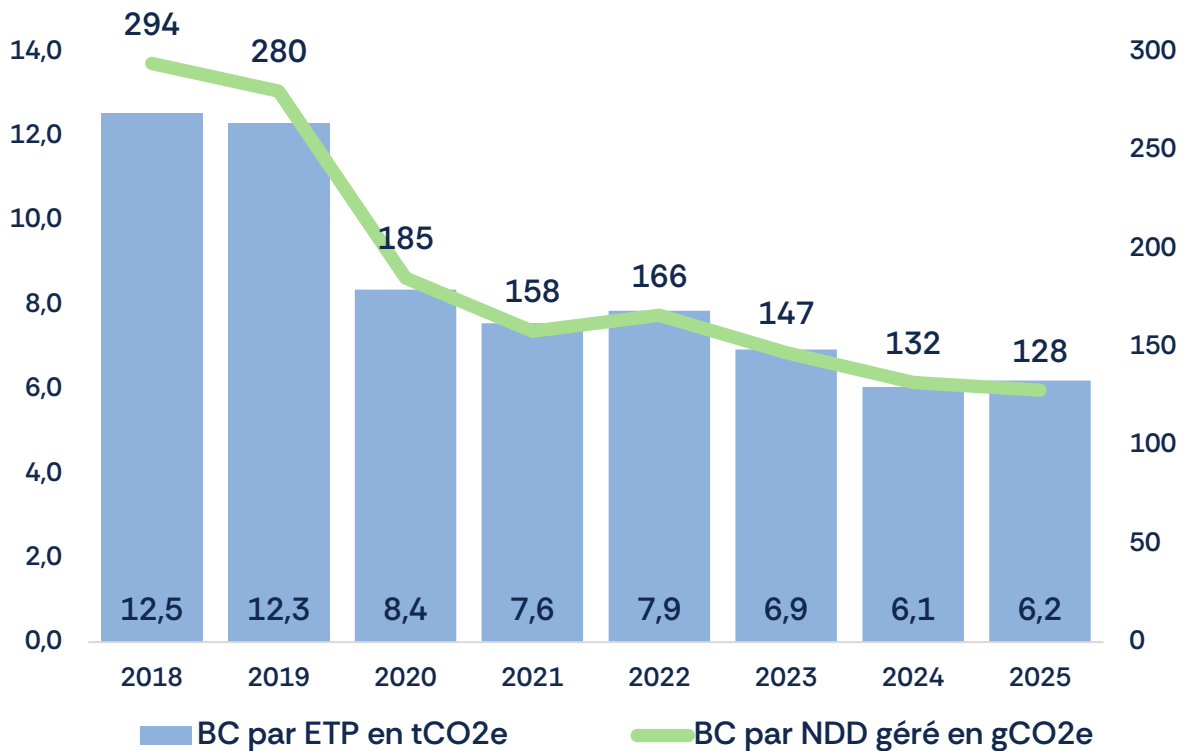


Trajectoires SNBC & SBTi

Données du graphique « Trajectoires SNBC & SBTi »

L'intensité carbone par nom de domaine (NDD) géré permet d'assurer le suivi de la trajectoire globale de réduction dans le cadre d'un développement des activités de l'Afnic et de l'évolution des effectifs ou d'une année d'investissement qui impacterait l'empreinte carbone ponctuellement.

Évolution du Bilan Carbone® par ETP et NDD géré



Évolution du Bilan Carbone® de l'Afnic par ETP et NDD géré

Données du graphique « Évolution du Bilan Carbone® de l'Afnic par ETP et NDD géré »

Les principales actions mises en œuvre dans le cadre du plan de réduction des GES en 2025 étaient :

Scope 2 :

- Poursuite des actions pour avoir des mesures précises des consommations énergétiques des infrastructures et du parc informatique interne. Le choix d'une solution d'IA communiquant la consommation du serveur dédié donne

à l'Afnic la capacité de l'intégrer pour la 1^{ère} année et de surveiller l'évolution de son impact à l'aune du développement des usages.

Scope 3 :

- Dans le cadre de la politique d'achats responsables, les critères de sélection RSE ont été appliqués à tous les marchés publics, ainsi qu'à certains achats hors commande publique. Une sensibilisation a été faite auprès de tous les fournisseurs, ainsi qu'un référencement de ceux qui réalisent leur bilan carbone. La conservation du mobilier et des équipements lors du déménagement au cours de l'année 2025 a permis de maîtriser la hausse des immobilisations

9.2.1.e. Contribution à la neutralité carbone globale

Au titre du Bilan Carbone® 2025 (578 tCO₂e), l'Afnic contribue à **2 projets du Label Bas Carbone**¹² via la société EcoTree¹³.

D'une part, le projet de Louchats qui s'inscrit dans une démarche de reconstitution d'un peuplement forestier, détruit par les incendies dévastateurs de l'été 2022 dans le département de la Gironde. L'objectif est de restaurer 101,2 hectares de forêt sinistrée, et de favoriser une diversification en termes d'essences afin de reconstituer un peuplement forestier productif et diversifié après incendie et de favoriser la résilience des forêts landaises face au changement climatique.

¹² <https://label-bas-carbone.ecologie.gouv.fr/>

¹³ Les fiches descriptives des 2 projets sont en annexe.

Le second projet soutenu est celui de Cléden-Poher, dans le département du Finistère, qui vise à reboiser avec un peuplement forestier diversifié, résilient et adapté aux conditions pédoclimatiques (ensemble des conditions de température, d'humidité et d'aération régnant dans les horizons d'un sol) locales, une parcelle forestière de 4 hectares, fortement endommagée par la tempête Ciaran en novembre 2023 qui a impacté plus de 90 % du massif alors traité en monoculture. L'objectif est de restaurer un écosystème forestier productif, durable et résilient et de préserver les sols et le stockage de carbone à long terme.

9.2.2. Biodiversité

9.2.2.a. Surfaces possédées par l'Afnic

Le bâtiment de l'Afnic se situe sur la commune de Guyancourt, dans le département des Yvelines, et couvre 1 149 m² sur un site qui n'est pas en zone naturelle sensible.

9.2.2.b. Protection et réhabilitation de la biodiversité

En 2025, l'Afnic a poursuivi sa contribution à la préservation de la biodiversité en finançant de manière volontaire à hauteur de près de 12 000 euros le projet de restauration de la forêt d'Ajoux en Ardèche, qui a fait l'objet d'une coupe rase ayant affaibli sa structure écologique avant qu'EcoTree ne la reprenne en gestion fin 2022.

Depuis, un programme de reforestation important a eu lieu (près de 39 000 arbres de plus de 15 essences différentes ont été plantés) et un chantier spécifique de restauration écologique a démarré en 2025. Ce chantier vise à identifier, restaurer et préserver certains habitats, îlots de sénescence, berges et un cours d'eau – autant d'environnements propices à la biodiversité. Ces actions seront suivies

dans le temps, et menées pour certaines, avec le concours d'entreprises locales de réinsertion.

Le rapport Biodiversité 2025 de l'Afnic, transmis par EcoTree est en annexe 2.

9.2.3. Eau

Les consommations d'eau relevées en 2025 étaient de 304 000 litres pour les locaux de l'Afnic (-16 % par rapport à 2024) et de 61 000 litres pour les parties communes, estimés selon la quote-part au sein de la copropriété.

Les locaux de l'Afnic ne se situaient pas dans une zone de stress hydrique en 2025 selon le Bulletin national de situation hydrologique 2024-2025¹⁴.

9.2.4. Ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Pour 2025, l'impact carbone des déchets s'élève à 4,91 tCO₂e. Ont été déclarés dans le Bilan Carbone® les catégories et poids de déchets suivants :

| | |
|--|----------|
| Déchets organiques | 1 939 kg |
| Emballages plastiques et métalliques en mélange | 53 kg |
| Papiers et cartons ordinaires | 1 160 kg |
| Recyclage de piles | 5 kg |
| Valorisation d'équipements informatiques par un ESAT | 1 653 kg |

¹⁴ https://www.oieau.fr/eaudoc/system/files/bsh_annuel_2024-25_vf_0.pdf

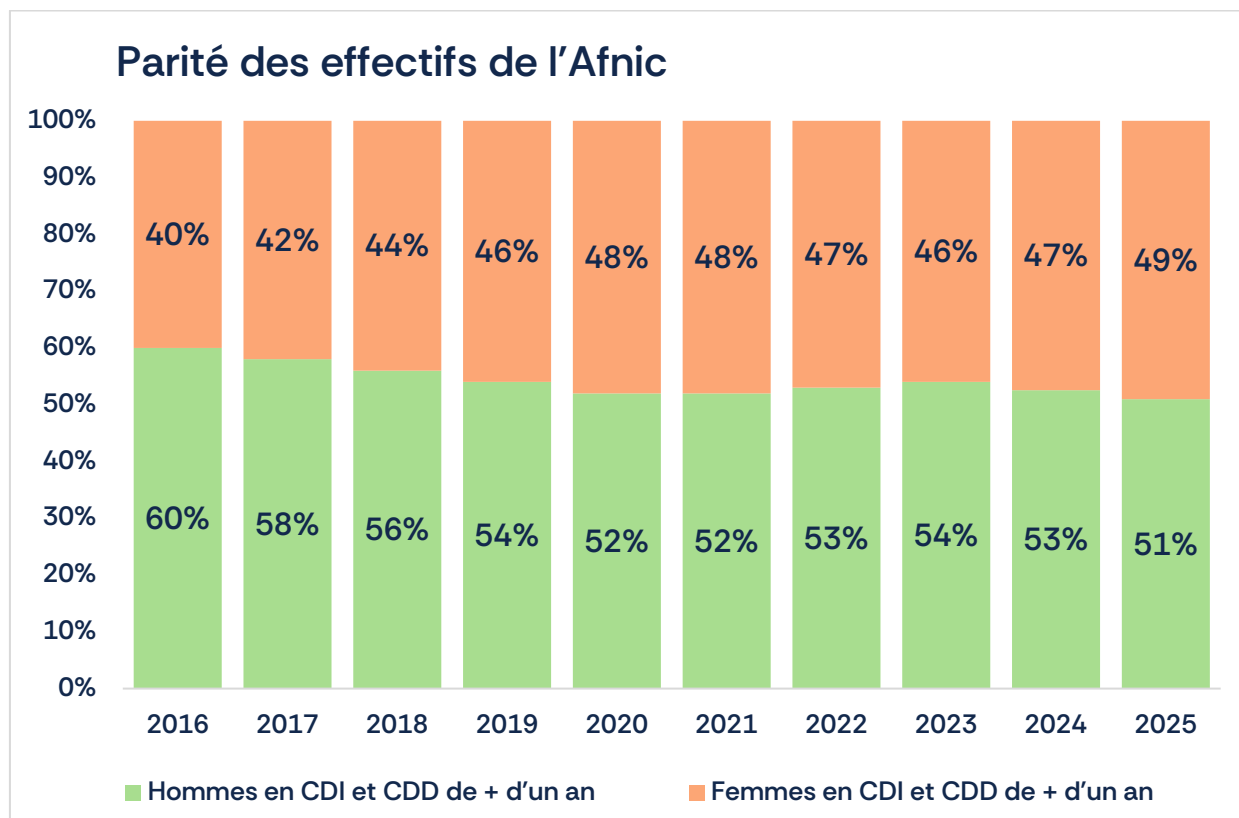
9.3. Performance sociale



9.3.1. Effectifs – Informations générales

9.3.1.a. Évolution et répartition des effectifs

Au 31/12/2025, l'Afnic comptait 96 salariés (90,63 équivalents temps plein) :
49 % de femmes et 51 % d'hommes.



Parité des effectifs de l'Afnic (2016 à 2025)

Données du graphique « Parité des effectifs de l'Afnic (2016 à 2025) »

93 salariés étaient en contrat à durée indéterminée (CDI) et 3 en contrat d'alternance ou de professionnalisation ou doctorant.

9.3.1.b. Taux de rotation des effectifs

Avec 4 embauches et 5 départs, le **taux de rotation des effectifs était de 4,8 %**.

9.3.1.c. Représentativité des femmes dans le management

59 % des managers étaient des femmes pour 41 % d'hommes sur les 27 managers que comptait l'Afnic en 2025.

9.3.1.d. Emploi par tranches d'âge

Répartition des effectifs par tranches d'âge au 31/12/2025 :

| Tranches d'âge | Effectifs |
|-----------------|-----------|
| Moins de 30 ans | 14 |
| 30 à 39 ans | 21 |
| 40 à 49 ans | 24 |
| 50 ans et plus | 37 |

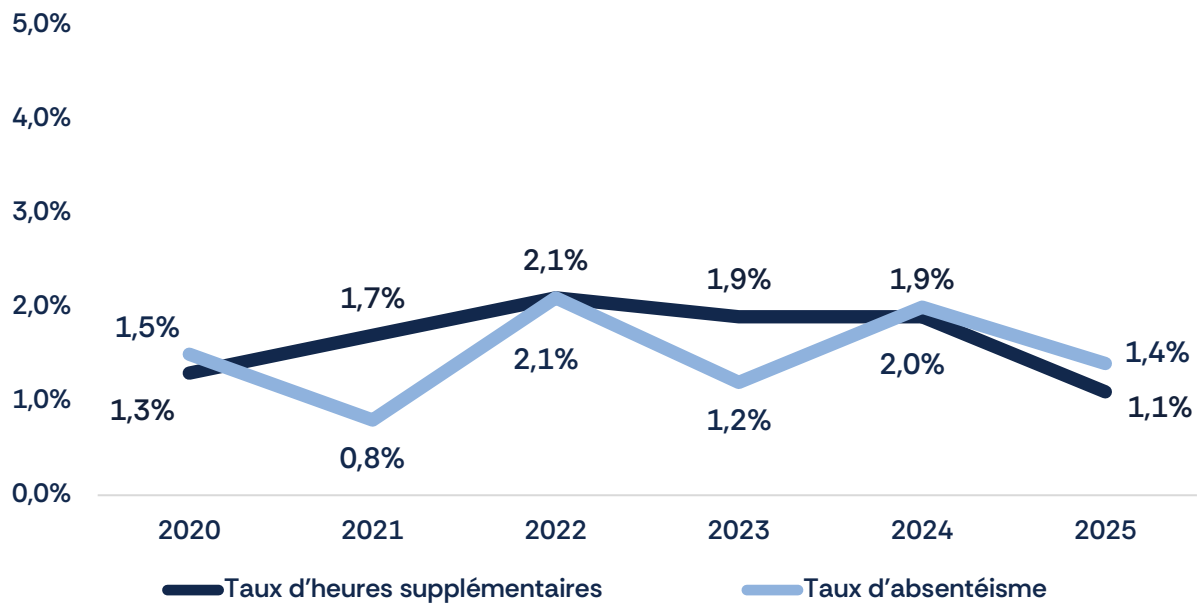
9.3.1.e. Satisfaction des salariés

Dans le cadre de l'enquête interne annuelle, les collaborateurs ont exprimé une **satisfaction vis-à-vis de l'Afnic en tant qu'employeur de 89 % (- 4 points)** et de **87 % relative à la qualité de vie au travail (- 3 points par rapport à 2024)**.

9.3.2. Santé et sécurité au travail

9.3.2.a. Taux d'absentéisme et d'heures supplémentaires

Taux d'heures supplémentaires et d'absentéisme



Taux d'heures supplémentaires et d'absentéisme

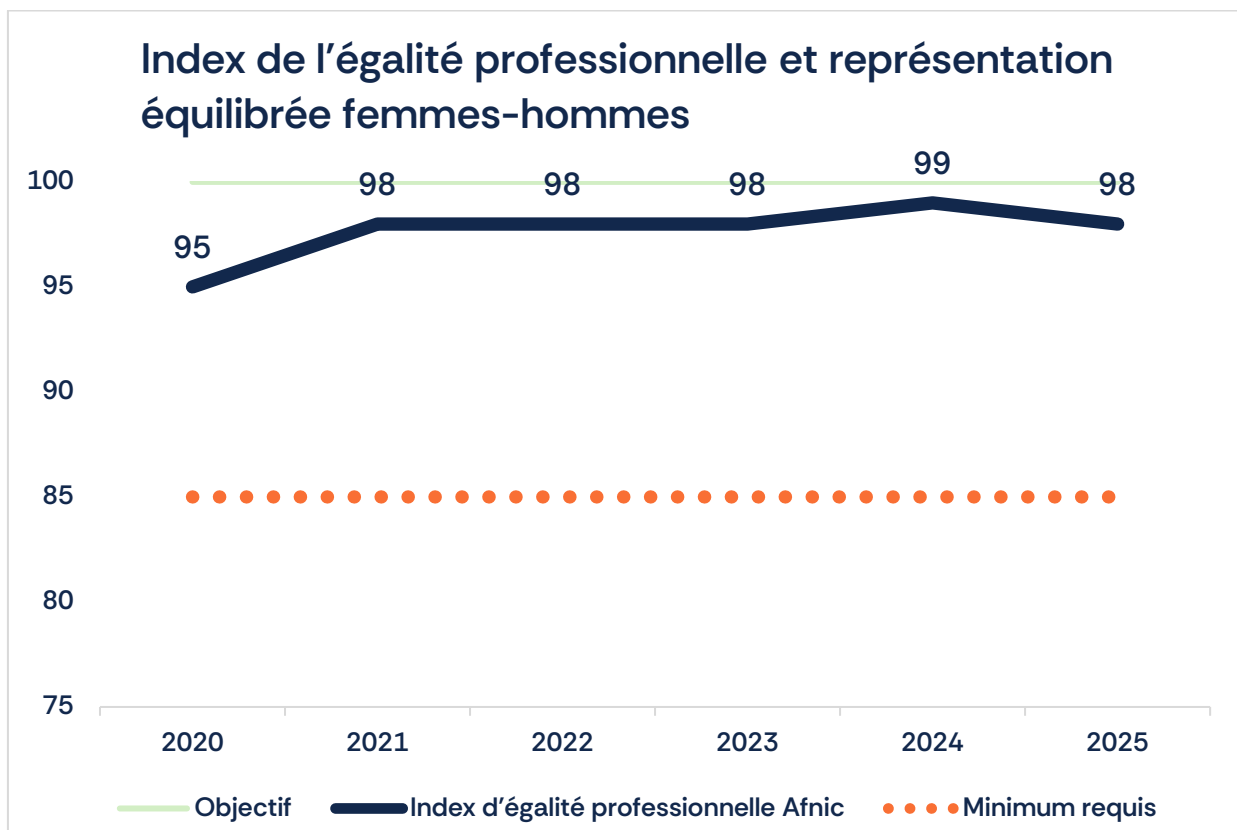
Données du graphique « Taux d'heures supplémentaires et d'absentéisme »

9.3.3. Rémunération, dialogue social et formation

9.3.3.a. Égalité de traitement

L'Index de l'égalité professionnelle et représentation équilibrée femmes-hommes (EgaPro¹⁵) pour l'année 2025 était de 98/100 (- 1 point par rapport à 2024).

¹⁵ <https://egapro.travail.gouv.fr/>



Index de l'égalité professionnelle et représentation équilibrée femmes-hommes

Données du graphique « Index de l'égalité professionnelle et représentation équilibrée femmes-hommes »

9.3.3.b. Formation des effectifs

En 2025, l'Afnic a consacré 2,3 % de sa masse salariale au développement des compétences des collaborateurs. 58 % des salariés ont suivi ou moins 1 formation.

9.4. Impact sociétal



9.4.1. Fondation Afnic

La Fondation Afnic pour la solidarité numérique célèbre ses 10 ans d'engagement en faveur d'un numérique plus inclusif, solidaire et accessible à tous. Cette année anniversaire est rythmée par des partenariats artistiques, des événements fédérateurs et la poursuite de ses missions historiques, confirmant son rôle clé dans la réduction des inégalités numériques en France.

La Fondation participe à la 3^e édition de Photoclimat, où elle présente une œuvre originale créée avec l'artiste Bertrand de Miollis. Cette exposition, gratuite et ouverte à tous, met en lumière cinq projets soutenus par la Fondation, illustrant comment le numérique peut servir l'inclusion, l'insertion et la transition écologique. Elle organise également son « Rendez-vous du Numérique Solidaire », un moment convivial qui réunit plus de 70 participants autour d'ateliers pratiques sur la lutte contre la désinformation et d'une table ronde sur les enjeux de l'intelligence artificielle et de la solidarité numérique.



Serge Abiteboul, le nouveau président de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique

En septembre 2025, la Fondation Afnic pour la solidarité numérique accueille un nouveau président, Serge Abiteboul, chercheur renommé en informatique et spécialiste des enjeux du numérique. Son arrivée marque une nouvelle étape, avec l'ambition de renforcer l'impact de la Fondation et d'élargir ses partenariats pour répondre aux défis croissants de l'inclusion numérique et de la transition écologique.

9.4.2. Inclusion numérique

Comme chaque année, la Fondation Afnic parcourt la France avec le « SolNum Tour 2025 » et fait étape dans 4 villes pour échanger avec les porteurs de projets locaux. Elle rencontre plus de 150 structures pour les accompagner dans le dépôt de leurs candidatures et mieux comprendre leurs besoins. Elle lance également deux appels à projets, un appel à manifestation d'intérêt et une opération « Coups de pouce des salariés Afnic ».

Le premier appel à projets, « Le numérique au service d'une société plus équitable », sélectionne 38 lauréats pour un montant global de 1 006 500 euros. Ces initiatives couvrent des domaines clés comme l'éducation, la santé, l'insertion professionnelle, la culture et l'environnement. Le deuxième, « Ateliers numériques », soutient 59 projets pour un montant de 491 180 euros, finançant des ateliers de

sensibilisation aux risques en ligne, à l'impact environnemental du numérique et à la montée en compétences.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) retient un projet lauréat, « La santé à portée de tous grâce au numérique », porté par la Croix-Rouge. Ce projet vise à accompagner 2 500 personnes dans 10 départements français vers l'autonomie numérique, notamment pour utiliser les outils numériques liés à la santé, avec un financement de 185 000 euros.

Enfin, les collaborateurs de l'Afnic votent pour donner un coup de pouce à trois projets : Yen Kumulutu (Guyane) pour l'investissement dans un parc informatique à Papaichton, l'association Jeff (Grand Est) pour des ateliers numériques en pair-à-pair avec des personnes en situation de handicap, et les Amis de Mandela (Hauts-de-France) pour une kermesse numérique itinérante proposant des ateliers écoresponsables ou de réemploi.

Depuis sa création en 2015, la Fondation a financé **plus de 700 projets** pour un montant total de **plus de 13 millions d'euros**. En 2025, elle maintient son engagement avec un budget annuel de minimum 1,3 million d'euros, issu des revenus du .fr, confirmant son rôle central dans la promotion d'un numérique solidaire.

9.4.3. Programmes

L'AFNIC POURSUIT SES ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA PRÉSENCE EN LIGNE DES TPE/PME ET DES JEUNES.

La transformation numérique des entreprises françaises et la sensibilisation des jeunes aux enjeux d'une présence en ligne restent au cœur des engagements de

l'Afnic. En 2025, son programme d'accompagnement à la présence en ligne **Réussir-en.fr** (reussir-en.fr) lui permet de sensibiliser et de former plus de **25 500 TPE/PME** et plus de **6 000** jeunes, dans des sessions en présentiel ou en ligne, destinées à créer un site internet, adopter les bonnes pratiques d'une identité numérique maîtrisée et indépendante, améliorer leur référencement, ou encore à bien choisir leur nom de domaine en .fr. Ces performances enregistrent une belle progression pour les jeunes, grâce notamment à un nouveau partenaire, Fréquence École, qui est venu enrichir le dispositif depuis la fin de l'année.

Pour poursuivre cet accompagnement aux bons choix numériques, l'Afnic s'appuie sur les dispositifs **Foliweb** (lesfoliweb.fr) et des partenariats avec [la FFBDE](https://la.ffbde.fr) (la Fédération Française des Bureaux des Étudiants), JobIRL ou encore [Pix](https://pix.fr). Par ailleurs, et pour la 6^{ème} année consécutive, le concours des Foliweb Awards permet de récompenser la stratégie numérique de petites entreprises leur permettant de développer et pérenniser leur activité.

Le dispositif d'accompagnement à l'action de transformation numérique des TPE/PME, **Tous en ligne Maintenant** (tousenlignemaintenant.fr), prend fin en juin 2025. Au total depuis 2021, il a bénéficié à plus de 12 000 apprenants, dont quelques 513 suivis par les personnels de l'Afnic eux-mêmes.

Deux nouvelles études issues des réponses à l'outil d'autodiagnostic « **Réussir avec le Web** » sont publiées. Une étude centrée sur le **secteur de l'agriculture** permet de mettre en exergue les spécificités de la transformation numérique de ce secteur, en regard de l'échantillon généraliste des répondants.

Du côté de son **réseau de distribution**, l'Afnic poursuit son programme d'opérations commerciales favorisant les usages des noms de domaine et les enregistrements

en multi-années et dépassant son engagement de dépense de 2 % du chiffre d'affaires du .fr.

En complément, pour la deuxième année, un challenge portant sur les meilleures communications de mise en avant du .fr vient compléter l'animation commerciale de nos bureaux d'enregistrement. La deuxième édition reçoit les candidatures de 28 participants, soit 8 de plus qu'en 2024. Les lauréats obtiennent des remises tarifaires sur leurs opérations sur les noms de domaine en .fr pour une dotation globale de plus de 40 000 euros.

Ainsi, en 2025, plus de 90 000 .fr font l'objet de remises tarifaires profitant directement à la transformation numérique des TPE/PME françaises.



BÉNÉDICTE ROUILLIER

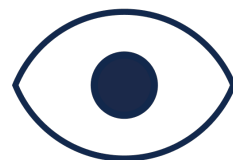
Responsable du pôle
transformation numérique
des TPE/PME

FranceNum.gouv.fr

« Depuis 2018, l'Afnic est engagée aux côtés de la DGE dans l'initiative France Num pour accompagner la transformation numérique des TPE PME.

Membre actif du comité de pilotage, elle a contribué à des projets innovants comme l'émission TV Connecte Ta Boite ou les Formations France Num avec sa déclinaison Tous en ligne maintenant.

Nous apprécions de l'Afnic son sens du collectif, son attachement à l'intérêt général et son professionnalisme. Nous la remercions pour son soutien au Tour France Num et sommes ravis des perspectives d'actions pour 2026-2027 notamment pour renforcer la sécurité numérique des entreprises et favoriser l'adoption de l'intelligence artificielle. »



10. Synthèse de la performance

MISE EN PERSPECTIVE : ACTIVITÉ ET IMPACTS

L'année 2025 marque la fin de la stratégie triennale 2023-2025. Organisée autour de trois axes, elle vise à orienter les travaux et les réalisations de l'association.

L'essentiel des objectifs est atteint :

L'Afnic a su conforter sa place de *leader* des noms de domaine et du DNS en France et en Europe. Elle a également réussi à maintenir le .fr comme extension la plus dynamique sur son marché, avec un développement de son activité dirigé vers les TPE/PME comme cibles prioritaires. Enfin, l'Afnic est reconnue comme un acteur incontournable et utile de la solidarité numérique et du numérique durable. L'atteinte de ces objectifs permet de conforter la vision de l'Afnic et de son métier d'opérateur d'infrastructure essentielle, tournée vers l'intérêt général et inspirée des piliers de la RSE.

Ces priorités stratégiques doivent en effet se lire à l'aune de la vision stratégique de l'Afnic, qui consiste à « mettre le nommage internet et ses valeurs d'ouverture et

de coopération au service du développement de l'autonomie des utilisateurs, de l'innovation, de la maîtrise des risques et de la durabilité du numérique ».



11. Perspectives

La mission et la vision de l'Afnic restent les mêmes depuis plusieurs années.

Mission :

« Contribuer au développement d'un internet sûr et stable, ouvert aux innovations, où la communauté internet française joue un rôle de premier plan. »

Vision :

« Mettre le nommage internet et ses valeurs d'ouverture et de coopération au service du développement de l'autonomie des utilisateurs, et de l'innovation, de la maîtrise des risques et de la durabilité du numérique. »

À l'issue du conseil d'administration de novembre 2025, une nouvelle stratégie est adoptée pour les trois prochaines années.

La stratégie de l'Afnic 2026-2028 en quatre axes :

- Conforter le dynamisme commercial du .fr pour en faire un outil d'autonomie et de souveraineté numériques française.

- Affirmer l'Afnic comme registre internet de référence en Europe pour un internet sûr, sécurisé, et limitant les abus.
- S'appuyer sur le modèle associatif et multiacteurs de l'Afnic pour un internet sobre, solidaire et responsable.
- Affirmer la dimension centre de ressources et d'expertises de l'Afnic en développant les compétences des collaboratrices et des collaborateurs et les capacités techniques et organisationnelles de l'association.



12. Glossaire

ANSSI : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

CENTR : Council of European National Top-level domain Registries.

DGE : Direction générale des Entreprises.

ICANN : Internet Corporation for Assigned Names and Numbers.

TLD (Top-Level Domain) : extension de premier niveau. Le .fr, le .org sont des extensions de premier niveau.

ccTLD (country-code Top-Level Domain) : extension de premier niveau correspondant à un territoire ou à un pays. Le ccTLD de la France est .fr, mais il existe d'autres ccTLD français comme le .re (Île de la Réunion), le .pm (Saint-Pierre et Miquelon) etc.

gTLD (generic Top-Level Domain) : extension générique, non rattachée à un pays ou à un territoire particulier. Le .com, le .net, le .org sont des gTLD.

ICANN : Internet Corporation for Assigned Names and Numbers. Organisation mondiale pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur internet.

Legacy gTLD : extension générique créée avant 2014. Ce sont des extensions « historiques » comme les .com, .net, .org ou plus récentes (2001-2004) comme les .info, .biz, .mobi, etc.

.Marque : extension de premier niveau déposée par une grande marque, telle que .snf ou .leclerc.

nTLD (new Top-Level Domain) : extension générique créée après 2014. Les nTLD se répartissent en plusieurs sous-segments comme les geoTLD (régions, villes...), les community TLD (à caractère communautaire), les .marque ou brandTLD (extensions correspondant à de grandes marques) ou les nTLD génériques (termes usuels du dictionnaire).

OTR : Opérateur technique de registre.

SMSI : Sommet mondial sur la société de l'information.

Taux de création : Le taux de création représente la part de noms de domaine créés dans l'année dans le stock en fin d'année.

Taux de maintenance : Le taux de maintenance mesure la part des noms de domaine présents en stock à un moment M et toujours présents dans ce stock 12 mois plus tard. Il se calcule selon la formule (en prenant le 1^{er} janvier comme point de repère) : $(\text{Stock } 01/01/N+1 - \text{Créations } N) / \text{Stock } 01/01/N$. Il ne faut pas le confondre avec le taux de renouvellement, qui mesure la part des noms renouvelés parmi ceux étant arrivés à échéance pendant une période N.

UIT : Union internationale des télécommunications.

13. Annexes financières

BILAN FINANCIER SIMPLIFIÉ

| Actif en K€ | 31/12/2025 Net | 31/12/2024 Net | 31/12/2023 Net | 31/12/2022 Net |
|----------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Actif immobilisé | 10 591 | 11 018 | 9 681 | 1 531 |
| Créances d'exploitation | 5 115 | 5 342 | 6 865 | 4 692 |
| Disponibilités | 22 239 | 17 794 | 13 624 | 22 377 |
| TOTAL ACTIF | 37 945 | 34 154 | 30 170 | 28 599 |

| Passif en K€ | 31/12/2025 Net | 31/12/2024 Net | 31/12/2023 Net | 31/12/2022 Net |
|---------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Fonds associatifs | 13 344 | 12 772 | 11 118 | 10 111 |
| Résultat de l'exercice | 2 015 | 572 | 1 654 | 1 006 |
| FONDS PROPRES | 15 359 | 13 344 | 12 772 | 11 118 |
| DETTES | 22 586 | 20 810 | 17 399 | 17 481 |
| TOTAL PASSIF | 37 945 | 34 154 | 30 170 | 28 599 |

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

| En K€ | 31/12/2025 Net | 31/12/2024 Net | 31/12/2023 Net | 31/12/2022 Net |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Chiffre d'affaires | 24 046 | 22 421 | 21 201 | 20 412 |
| Autres produits | 635 | 1 174 | 851 | 526 |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | 24 681 | 23 595 | 22 053 | 20 938 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | 21 763 | 20 999 | 20 222 | 18 666 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 2 918 | 2 596 | 1 831 | 2 272 |
| RÉSULTAT FINANCIER | 355 | 382 | 436 | 19 |
| RÉSULTAT EXCEPTIONNEL | 0 | -1 936 | -5 | 0 |
| BÉNÉFICE OU PERTE | 2 015 | 572 | 1 654 | 1 006 |

14. Annexes : Données détaillées des graphiques

Évolution des membres de 2020 à 2025

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---|------|------|------|------|------|------|
| Membres Total | 118 | 124 | 129 | 129 | 152 | 157 |
| Membres fondateurs | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 | 5 |
| Membres d'honneur | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 | 8 |
| Membres Utilisateurs | 47 | 52 | 56 | 57 | 74 | 75 |
| Membres Bureaux d'enregistrement | 40 | 41 | 41 | 40 | 43 | 47 |
| Membres Collège international | 18 | 18 | 19 | 19 | 22 | 22 |

[\(Retour au graphique Évolution des membres de 2020 à 2025\)](#)

Participation des Membres aux instances associatives (2020 à 2025)

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Taux de vote à l'AG | 54% | 54,72% | 70,27% | 41,53% | 83,19% | 33% |
| Objectif de vote | 39,94% | 44,19% | 49,16% | 35% | 55% | 35% |
| Taux participation CCUBE | 31% | 24% | 33% | 33,33% | 33,32% | 24,58% |
| Objectif de participation CCUBE | 25% | 25% | 25% | 25% | 25% | 25% |

[\(Retour au graphique Participation des Membres\)](#)

Évolution du nombre de demandes de médiation déposées (2024 - 2025)

| Années | Nombre de demandes de médiation déposées |
|-----------------|--|
| 2024 | 123 |
| 2025 | 168 |
| TOTAL 2024-2025 | 291 |

[\(Retour au graphique Évolution du nombre de demandes de médiation déposées \(2024-2025\)\)](#)

Nombre de plaintes SYRELI et PARL EXPERT et répartition des décisions (2023-2025)

| | 2023 | 2023 | 2023 | 2023 | 2024 | 2024 | 2024 | 2024 | 2025 | 2025 | 2025 | 2025 |
|-------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | Trim.1 | Trim.2 | Trim.3 | Trim.4 | Trim.1 | Trim.2 | Trim.3 | Trim.4 | Trim.1 | Trim.2 | Trim.3 | Trim.4 |
| Nombre de décisions de suppression | 2 | 5 | 1 | 2 | 2 | 3 | 0 | 0 | 3 | 0 | 3 | 2 |
| Nombre de décisions de transmission | 97 | 107 | 83 | 78 | 79 | 73 | 64 | 64 | 55 | 67 | 59 | 56 |

[\(Retour au graphique Nombre de plaintes SYRELI et PARL EXPERT et répartition des décisions \(2023-2025\)\)](#)

Chiffre d'affaires .fr et évolution du stock .fr

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Chiffre d'affaires .fr (en milliers d'euros) | 17 375 | 18 213 | 19 335 | 20 451 | 22 074 | 23 258 |
| Stock .fr (en milliers de noms de domaine) | 3 670 | 3 883 | 3 996 | 4 134 | 4 217 | 4 319 |

[\(Retour au graphique Chiffre d'affaires .fr et évolution du stock .fr\)](#)

Chiffre d'affaires par activité (hors .fr et ultramarins) en milliers d'euros (2020 -2025)

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| CA OTR | 1 367 | 1 213 | 1 177 | 1 141 | 1 061 | 930 |
| CA Conseil | 59 | 0 | 30 | 30 | 0 | 0 |
| CA Formation | 3 | 18 | 55 | 102 | 100 | 88 |
| TOTAL | 1 429 | 1 230 | 1 262 | 1 274 | 1 160 | 1 019 |

[\(Retour au graphique Chiffre d'affaires par activité \(hors .fr et ultramarins\) en milliers d'euros \(2020 à 2025\)\)](#)

Évolution du niveau de participation (et forfait social) et d'intéressement sur les 5 dernières années

| En milliers d'euros | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---------------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Participation et forfait social | 449 | 434 | 691 | 646 | 125 | 0 | 415 |
| Intéressement | 0 | 0 | 0 | 0 | 283 | 571 | 296 |
| Total | 449 | 434 | 691 | 646 | 408 | 571 | 711 |

[\(Retour au graphique Évolution du niveau de participation\)](#)

Résultat d'exploitation par activité (en milliers d'euros)

| | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| .FR | 1 679 | 1 934 | 1 953 | 1 592 | 2 493 | 3 459 |
| Ultramarins | 161 | 147 | 226 | 163 | 222 | 172 |
| OTR/Conseil/Formation | -37 | 118 | 201 | 100 | -119 | -644 |
| Total | 1 803 | 2 198 | 2 380 | 1 856 | 2 596 | 2 987 |

[\(Retour au graphique Résultat d'exploitation par activité \(en milliers d'euros\)\)](#)

Engagement financier de la convention État-Afnic

| | TOTAL 2025 | Objectif |
|-------------------------|------------|----------|
| R&D | 9,1% | 10% |
| INTÉRÊT GENERAL | 11,0% | 11% |
| FORMATION DU PERSONNEL | 2,3% | 3% |
| OPERATIONS COMMERCIALES | 2,1% | 2% |

[\(Retour au graphique Engagement financier de la convention État -Afnic\)](#)

Évolution des effectifs de l'Afnic

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Effectifs fin d'année | 77 | 82 | 82 | 85 | 85 | 89 | 91 | 97 | 96 |
| CDI | 75 | 79 | 77 | 80 | 80 | 87 | 87 | 94 | 92 |
| CDD / Alternants | 2 | 3 | 4 | 5 | 5 | 2 | 4 | 3 | 4 |
| Stagiaire | | | 1 | | | 0 | 0 | 0 | 0 |

[\(Retour au graphique Évolution des effectifs de l'Afnic\)](#)

Évolution du fonds associatif

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|------------------------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Réserves | 7 479 | 8 117 | 8 769 | 9 375 | 10 111 | 11 117 | 12 772 | 13 344 |
| Résultat de l'exercice | 639 | 652 | 605 | 737 | 1 006 | 1 654 | 572 | 2 015 |
| Total Fonds propres | 8 117 | 8 769 | 9 375 | 10 111 | 11 117 | 12 772 | 13 344 | 15 359 |

[\(Retour au graphique Évolution des fonds associatifs\)](#)

Typologie des 53 exercices de droits personnels Informatique et Libertés par l'Afnic en 2025

| Typologie d'exercice de droits personnels IL | Nombre |
|--|--------|
| CLASS | 3 |
| ACCES | 20 |
| SUPPR | 23 |
| OPP | 4 |
| RECTIF | 0 |
| INFO | 3 |
| TOTAL | 53 |

[\(Retour au graphique Typologie des 53 exercices de droits personnels Informatique et Libertés par l'Afnic en 2025\)](#)

Répartition du temps I&L par activités en 2025 (en pourcentage)

| Famille | Temps passé I&L |
|--------------------------------|-----------------|
| PILOTAGE | 6,1 |
| PRIVACY BY DESIGN & BY DEFAULT | 4,2 |
| RELATIONS AVEC LES TIERS | 25,8 |
| AUDIT SOLUTIONS & CLAUSES IL | 3,7 |
| RISQUES | 4,4 |
| SÉCURITÉ DES DCP | 8,0 |
| SENSIBILISATION | 9,1 |
| TRAITEMENTS / REGISTRES | 32,6 |
| VEILLE | 6,1 |
| TOTAL | 100,0 |

[\(Retour au graphique Répartition du temps I&L par activités en 2025\)](#)

Trajectoires SNBC & SBTi

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Total scopes 1 & 2 | 199 | 0 | 196 | 152 | 80 | 55 | 53 | 60 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total scope 3 | 813 | 0 | 510 | 486 | 610 | 570 | 529 | 518 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Bilan Carbone® total | 1012 | 0 | 706 | 638 | 690 | 625 | 582 | 578 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Objectif scopes 1 & 2 | 199 | 189 | 180 | 171 | 162 | 154 | 146 | 139 | 132 | 125 | 119 | 113 | 108 |
| Objectif scope 3 | 813 | 793 | 773 | 754 | 735 | 717 | 699 | 681 | 664 | 648 | 632 | 616 | 600 |
| Trajectoire SBTi | 1012 | 982 | 953 | 925 | 897 | 871 | 845 | 820 | 796 | 773 | 751 | 729 | 708 |
| Trajectoire SNBC | 1012 | 970 | 929 | 891 | 853 | 818 | 784 | 751 | 720 | 690 | 661 | 633 | 607 |

[\(Retour au graphique Trajectoires SNBC & SBTi\)](#)

Évolution du Bilan Carbone® par ETP et NDD géré

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| BC par ETP en tCO ₂ e | 12,5 | 12,3 | 8,4 | 7,6 | 7,9 | 6,9 | 6,1 | 6,2 |
| BC par NDD géré en gCO ₂ e | 294 | 280 | 185 | 158 | 166 | 147 | 132 | 128 |

[\(Retour au graphique Évolution du Bilan Carbone® par ETP et NDD géré\)](#)

Index de l'égalité professionnelle et représentation équilibrée femmes-hommes

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|---------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Index d'égalité professionnelle Afnic | 86 | 95 | 98 | 98 | 98 | 99 | 98 |
| Objectif | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Minimum requis | 85 | 85 | 85 | 85 | 85 | 85 | 85 |

[\(Retour au graphique Index de l'égalité professionnelle et représentation équilibrée femmes-hommes\)](#)

Taux d'heures supplémentaires et d'absentéisme

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Taux d'heures supplémentaires | 2,7% | 1,9% | 1,3% | 1,7% | 2,1% | 1,9% | 1,9% | 1,1% |
| Taux d'absentéisme | 3,4% | 2,3% | 1,5% | 0,8% | 2,1% | 1,2% | 2,0% | 1,4% |

[\(Retour au graphique Taux d'heures supplémentaires et d'absentéisme\)](#)

Parité des effectifs de l'Afnic

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Hommes en CDI et CDD de + d'un an | 60% | 58% | 56% | 54% | 52% | 52% | 53% | 54% | 53% | 51% |
| Femmes en CDI et CDD de + d'un an | 40% | 42% | 44% | 46% | 48% | 48% | 47% | 46% | 47% | 49% |

[\(Retour au graphique Parité des effectifs de l'Afnic\)](#)

15. Annexes : Fiches des projets de Louchats et Cléden-Poher



FICHE PROJET **FORÊT DE LOUCHATS** *Gironde (33)*

Contexte & enjeux

Le projet de Louchats s'inscrit dans une démarche de reconstitution d'un peuplement forestier détruit par les incendies dévastateurs de l'été 2022, dans le département de la Gironde.

L'objectif est de restaurer 101,2 hectares de forêt sinistrée, et de favoriser une diversification, même mineure, en termes d'essences. Le projet inclut ainsi la création de corridors écologiques via une trame bocagère (lisières et cordons de feuillus), intégrée au paysage et bénéfique pour la trame verte et bleue locale.

Objectifs du projet

- Reconstituer un peuplement forestier productif et diversifié après incendie.
- Favoriser la résilience des forêts landaises face au changement climatique.
- Créer une trame bocagère intra parcellaire pour améliorer la connectivité écologique.
- Valoriser les zones périphériques et les abords du bourg via un aménagement paysager vert.

Actions menées

Le reboisement s'appuie sur la plantation de 115 000 arbres, majoritairement des pins maritimes qui représentent l'essence objectif de ce massif, c'est-à-dire avec objectif de production de bois d'oeuvre, complétée par du pin taeda (12 %), un test d'eucalyptus, et une diversité d'essences secondaires, dites de biodiversité (bouleau, chêne vert, chêne liège, arbousier).

La plantation de corridors de feuillus le long des fossés et à l'intérieur des parcelles constitue une trame bocagère structurante et multifonctionnelle.

Résultats attendus

- Volume de bois estimé : > 40 000 m³ sur 50 ans
- Séquestration carbone estimée : 18 030 tonnes équivalent CO₂ sur 30 ans

Co-bénéfices

- Biodiversité : 100 % – forte valeur écologique de la trame bocagère
- Eau : 100 % – récréation d'une trame bleue fonctionnelle
- Sol : 13 % – maintien et amélioration de la structure des sols
- Socio-économique : 57 % – valorisation paysagère et économie locale

Autres informations

- EcoTree opère en tant qu'intermédiaire sur ce projet
- Calendrier:
 - Mars 2025 - Labellisation LBC prévue
 - Hiver 2024-2025 - Travaux de plantation
 - Hiver 2029 - Vérification des Réductions d'Émissions

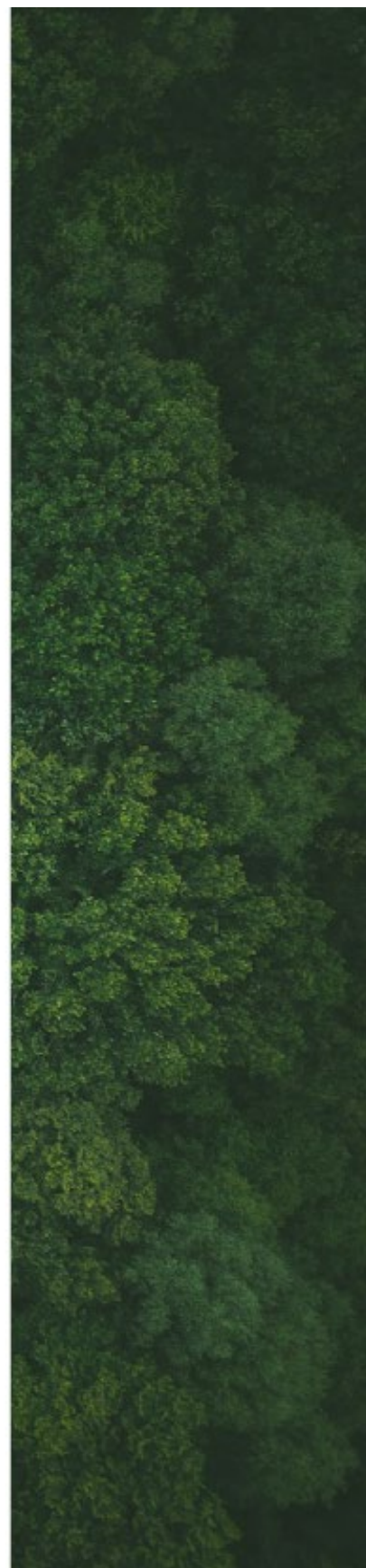


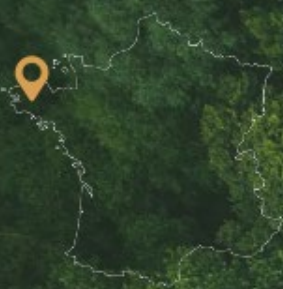
Aperçu des incendies de 2022 en Gironde

ECOTREE EN QUELQUES MOTS



Leader européen des Solutions fondées sur la Nature, EcoTree permet aux entreprises de s'engager en faveur de l'environnement en soutenant des projets de protection, de gestion durable et de restauration des écosystèmes en France et en Europe.





4 ha
surface totale

6 670
arbres plantés

1 221
crédits carbone

3
essences

**LABEL BAS
CARBONE**

FICHE PROJET

FORÊT DE CLEDEN POHER

Finistère (29)

Contexte & enjeux

Le projet de Cléden-Poher concerne le reboisement d'une parcelle forestière de 4 hectares, fortement endommagée par la tempête Ciaran en novembre 2023 qui a impacté plus de 90% du massif alors traité en monoculture.

A l'automne 2024, EcoTree s'est positionné sur ce foncier dégradé par la tempête et l'exploitation avec l'objectif de reconstituer un peuplement forestier diversifié et résilient, adapté aux conditions pédoclimatiques locales. La station est ici considérée comme assez pauvre et bien drainée, assez fraîche et moyennement acide.

Objectifs du projet

- Reconstituer une forêt productive, durable et résiliente après sinistre climatique.
- Séquestrer durablement le carbone (1221 tCO₂e estimées sur 30 ans).
- Préserver les sols, les ressources en eau et les lisières écologiques existantes.
- Mobiliser des entreprises locales et certifiées dans la gestion forestière.

Actions menées

- Préparation du sol : bandes de plantation adaptées au site.
- Plantation réalisée au printemps 2025 avec 3 essences réparties ainsi : Thuya plicata (70%), Épicéa de Sitka (25%), Chêne rouge d'Amérique (5%).
- Gestion prévue : irrégularisation progressive du peuplement (objectif de sylviculture mélangée à couvert continu).
- Conservation : bordures boisées et arbres d'intérêt écologique maintenus, reboisement à plus de 10m des cours d'eau.
- Fournisseurs : Entreprises de Travaux Forestiers partenaires situées dans un rayon de 50 km du chantier.

Résultats attendus

- Restauration durable d'un écosystème forestier.
- Restaurer la continuité écologique locale, avec une mosaïque forestière régionale cohérente.
- Augmenter la résilience climatique de la zone via une diversité raisonnée d'essences forestières.
- Préservation des sols et stockage de carbone à long terme.

Co-bénéfices

- Contribution au maintien des fonctions écosystémiques
- Emploi local mobilisé pour les travaux forestiers (<50km du site)
- Maintien de lisières boisées et préservation de la ripisylve
- Préservation et valorisation de sols superficiels

- Biodiversité (25%)
- Préservation des sols (13%)
- Préservation de la ressource en eau (14%)
- Socio-économique (emploi local, filière bois) (41%)

Calendrier & statut

- Dossier labellisé depuis juillet 2025
- Plantation: printemps 2025
- Audit - Vérification du succès de la plantation: N+5
- EcoTree est porteur de projet

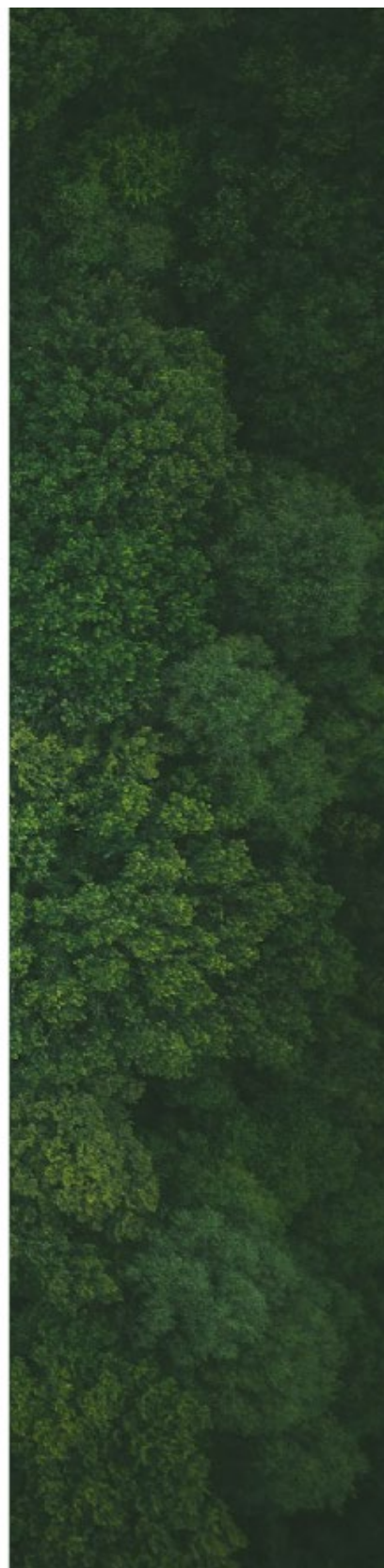


*Aperçu du reboisement post tempête
réalisé au printemps 2025 à Cleden Poher (29)*

ECOTREE EN QUELQUES MOTS



Leader européen des Solutions fondées sur la Nature, EcoTree permet aux entreprises de s'engager en faveur de l'environnement en soutenant des projets de protection, de gestion durable et de restauration des écosystèmes en France et en Europe.



16. Annexes : Bilan biodiversité Afnic 2025



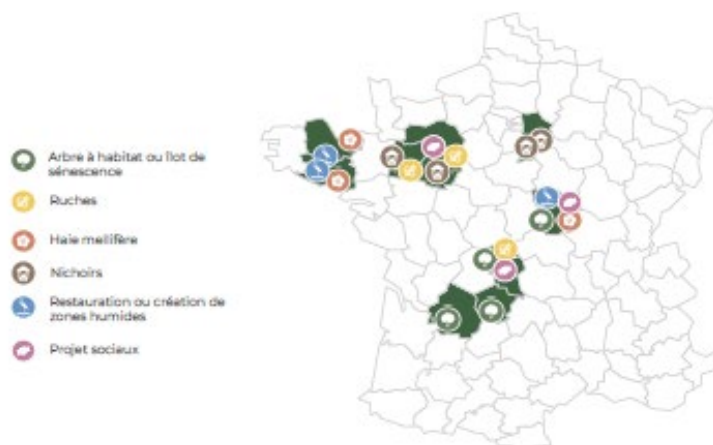
Contribution au Fonds pour la Biodiversité

EcoTree permet aux entreprises de contribuer activement à la **préservation de la biodiversité terrestre** par le biais du **Fonds pour la Biodiversité**. Ce fonds vise à promouvoir la diversité des écosystèmes et des espèces à travers des projets conformes aux **standards de l'IUCN**. Les initiatives incluent la création et la restauration de zones humides, l'installation de ruches pour les pollinisateurs, la préservation d'arbres à habitats, et la plantation de haies mellifères. En plus des bénéfices environnementaux, ces projets ont **un impact social**, favorisant l'intégration des personnes en situation de handicap et l'insertion professionnelle.

L'association AFNIC a joué un rôle crucial dans la restauration et la préservation de la biodiversité. Grâce à son investissement, nous avons pu atteindre des **objectifs concrets et mesurables**, renforçant ainsi notre engagement en faveur des écosystèmes.

Plus spécifiquement, le soutien apporté par **l'AFNIC** a permis de financer :

- 10.5 m² de **mare forestière** créés.
- 408 m² de **zone humide** restaurés.
- 19 mètres linéaires de **haies mellifères** plantés.
- Implantation de **6 ruches**, suivies sur 12 mois .
- 4281.5 m² d'**îlots de sénescence** préservés.
- 31.5 heures de **travail et formation** de personnes en situation de **handicap** (groupe de 12 pax), accompagnées par la structure de l'économie sociale et solidaire O3 Agri.



RENSEIGNEMENTS



Tél. : +33(0)1 39 30 83 00

www.afnic.fr



support@afnic.fr



À PROPOS DE L'AFNIC

L'Afnic est le registre des noms de domaine .fr (France), .re (Île de la Réunion), .yt (Mayotte), .wf (Wallis et Futuna), .tf (Terres Australes et Antarctiques), .pm (Saint-Pierre et Miquelon). L'Afnic se positionne également comme fournisseurs de solutions techniques et de services de registre. L'Afnic - Association Française pour le Nommage Internet en Coopération - est composée d'acteurs publics et privé : représentants des pouvoirs publics, utilisateurs et prestataires de services internet (bureaux d'enregistrement). Elle est à but non lucratif.